

Octobre 2026

Feuille de Route Nationale Semencière du Burundi 2026-2036

UNITE · TRAVAIL · PROGRES

Colophon

Tidjani, F.S., Bikebako, P., Bonnand, J., Desalos, C., Schaap, M. & Gildemacher, P. (2026). *Feuille de Route Nationale Semencière du Burundi 2026-2036*.

Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage (MINEAGRI), Direction de la Promotion des Filières Agricoles et des Produits Forestiers Non Ligneux (DPFAPFNL). Gitega, Burundi.

Le document peut être téléchargé ici :
https://doi.org/10.18174/725305

La Feuille de Route Nationale Semencière du Burundi 2026–2036 vise à créer les conditions nécessaires à un approvisionnement durable en semences de qualité, accessibles et adaptées aux besoins des producteurs, à l'amélioration de leur productivité et à la transformation de du secteur semencier. L'analyse de la situation actuelle met en évidence des progrès dans les domaines institutionnel et réglementaire, de la recherche et de la production semencière, ainsi que dans l'implication du secteur privé et des partenaires au développement du secteur. Elle révèle néanmoins des défis persistants liés notamment à la disponibilité et à l'accessibilité des semences de qualité, au développement de la production et des marchés, à l'assurance qualité, aux capacités des acteurs, au financement et à la coordination du secteur. À partir de ces constats, la feuille de route identifie 18 thèmes stratégiques prioritaires, et définit, pour chacun, une ambition à l'horizon 2036 ainsi que des orientations d'action pour y parvenir. Elle vise ainsi à faire évoluer le secteur vers un système semencier plus professionnel, performant, intégré, résilient et économiquement viable, contribuant à l'amélioration durable de la productivité agricole, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et au développement économique du Burundi.

(cc) BY-NC

Cette publication est mise à disposition selon les termes de la Licence Internationale Creative Commons Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale 4.0.

© Wageningen Social & Economic Research, membre de la fondation Stichting Wageningen Research, 2026. L'utilisateur est autorisé à reproduire, distribuer, partager et modifier cette publication pour créer des documents dérivés.

Les contenus tiers intégrés dans cette publication et soumis à des droits de propriété intellectuelle ne peuvent être utilisés sans l'autorisation préalable de leurs ayants droit respectifs. L'utilisateur doit référencer l'œuvre en indiquant le nom spécifié par l'auteur ou le porteur de licence, sans toutefois suggérer que l'auteur ou le concédant approuve cette utilisation ou l'œuvre de l'utilisateur. L'utilisateur ne peut pas utiliser cette publication à des fins commerciales.

Wageningen Social & Economic Research décline toute responsabilité pour tout dommage résultant de l'utilisation des résultats de ce document ou de l'application des conseils qu'il contient.

Tidjani, F.S.[1], Bikebako, P.[2], Bonnand, J.[1], Desalos, C.[1], Schaap, M.[1], Gildemacher, P.[3]

[1] Wageningen University & Research
[2] Consultant Indépendant
[3] Sepia Foundation

IFDC

WAGENINGEN UNIVERSITY & RESEARCH

Source photo de couverture : KIT Institute

Table des matières

Préface 4
Liste des abréviations, sigles et acronymes 6
Liste des tableaux et figures 7

Résumé 8

1 Introduction générale 10
1.1 Contexte et justification 10
1.2 Guide conceptuel 11
1.3 Méthodologie d'élaboration de la feuille de route 13
1.4 Structure de la feuille de route 15

2 Où en sommes-nous ? 16
2.1 Aperçu général du secteur semencier du Burundi 16
2.2 Cadre réglementaire du secteur semencier 20
2.3 Défis et thèmes prioritaires stratégiques 20

3 Où voulons-nous aller ? 23
3.1 Vision 2036 du secteur semencier Burundais 23
3.2 Ambitions par thème prioritaire stratégique 23
3.3 Alignement avec les stratégies institutionnels 23
3.4 Cohérence avec les stratégies nationales 30

4 Comment y parvenir ? 31
4.1 Les thèmes stratégiques prioritaires 31
Thème 1 | Conservation de l'agro-biodiversité 33
Thème 2 | Développement et valorisation des variétés adaptées 34
Thème 3 | Approvisionnement en semences de premières générations 35
Thème 4 | Assurance de la qualité des semences 36
Thème 5 | Vulgarisation des pratiques et techniques de production des semences 37
Thème 6 | Capacité technique et professionnalisation des producteurs semenciers locaux 38
Thème 7 | Infrastructure de production et commercialisation des semences 39
Thème 8 | Spécialisation des entrepreneurs semenciers 40
Thème 9 | Marketing, promotion et distribution des semences de qualité 41
Thème 10 | Création de la demande en semences de qualité 42
Thème 11 | Gouvernance et règlementation du secteur semencier 43
Thème 12 | Lutte contre les semences contrefaites 44
Thème 13 | Protection des obtentions végétales et homologation des variétés 45
Thème 14 | Import et export des semences de qualité 46
Thème 15 | Coordination du secteur semencier 47
Thème 16 | Coordination des marchés institutionnels 48
Thème 17 | Services et produits financiers adaptés 49
Thème 18 | Fonctionnement de l'association professionnelle semencière 50

5 Mise en œuvre de la feuille de route 51

Références 52

Annexe 1 | **Acteurs consultés dans le processus de développement** 53
Annexe 2 | **Programmes agricoles et semenciers au Burundi** 54

Remerciements 55

Préface

L'agriculture représente un pilier essentiel du développement économique et social du Burundi. Ce secteur joue un rôle déterminant dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la création d'emplois, la génération de revenus pour les ménages ruraux, et dans l'approvisionnement des unités de transformation agroalimentaire. Dans ce contexte, l'amélioration durable de la productivité agricole constitue une priorité nationale et passe nécessairement par un accès accru des producteurs à des intrants agricoles de qualité, au premier rang desquels figurent les semences et plants performants, adaptés et accessibles.

La Feuille de Route Nationale Semencière du Burundi 2026-2036 s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre de la Vision Burundi: 'Pays émergent en 2040 et pays développé en 2060'. Elle constitue l'un des instruments sectoriels permettant de concrétiser l'ambition nationale visant à développer une agriculture moderne, productive, compétitive, résiliente et créatrice de richesses, capable de garantir durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de soutenir le développement d'une industrie agroalimentaire à haute valeur ajoutée. La feuille de route est un document de base, résultat d'un processus de consultation impliquant des acteurs nationaux et internationaux essentiels au développement du secteur semencier. Elle a été formulée et compilée au moyen d'un processus multipartite, interactif et itératif qui comprend des groupes de discussion axés sur les cultures et les groupes de cultures, des consultations d'experts, un atelier multipartite et un examen de cette feuille de route par des personnes-ressources au niveau national et international.

En assurant aux producteurs un accès durable à des semences et plants de qualité, performants, diversifiés et adaptés aux différentes zones agroécologiques, la feuille de route contribuera à l'augmentation de la productivité et de la production agricoles, à l'amélioration des revenus des ménages ruraux, à la création d'emplois, au développement des chaînes de valeur et à l'approvisionnement régulier des industries agroalimentaires.

À ce titre, le développement d'un secteur semencier performant ne constitue pas une finalité en soi, mais un levier stratégique de transformation de l'agriculture et, au-delà, de réalisation de l'ambition du Burundi de devenir un pays émergent en 2040 et un pays développé en 2060.

Conscient de cet enjeu stratégique, le gouvernement de la République du Burundi a engagé, au cours des années passées, plusieurs réformes et initiatives visant à améliorer l'organisation et les performances du secteur semencier. Des progrès importants ont été accomplis en matière de recherche variétale, de production et de multiplication des semences, de contrôle et de certification de leur qualité, ainsi que dans l'implication progressive du secteur privé et des organisations de producteurs.

Malgré ces avancées, quelques défis demeurent. Ils concernent notamment la disponibilité insuffisante de semences de qualité, la faible capacité de production nationale pour certaines catégories de semences, l'accès encore limité des petits producteurs aux variétés améliorées, le financement insuffisant des entreprises semencières, la faible organisation de la multiplication et de la distribution, le contrôle qualité insuffisant, la professionnalisation entravée des multiplicateurs, la faible gestion du changement climatique ainsi que l'articulation entre la recherche, la production, la certification, la commercialisation et l'utilisation des semences (maîtrise du marché) qui reste à consolider.

C'est donc pour apporter une réponse cohérente à ces défis que le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage met à la disposition de l'ensemble des acteurs concernés la présente Feuille de route nationale semencière du Burundi 2026-2036. Celle-ci constitue un cadre opérationnel destiné à traduire les orientations nationales en interventions prioritaires, coordonnées, réalistes et mesurables pour le développement d'un système semencier performant, inclusif, compétitif et durable.

Ce document stratégique accorde une attention particulière au renforcement de la recherche et de l'innovation variétales, à la production de semences de pré-base et de base en quantité suffisante. Dans la perspective de renforcement de la chaine de valeur, ce document s'attarde également sur le développement d'un réseau professionnel de multiplicateurs de semences, le renforcement des capacités des entreprises semencières, l'amélioration des mécanismes de contrôle et de certification, ainsi que sur la mise en place de circuits efficaces de distribution et de commercialisation des semences. Enfin, la strategie semencière propose des pistes pour créer les conditions favorables à une participation accrue du secteur

privé, tout en consolidant les fonctions régaliennes de l'État et en s'assurant de la complémentarité entre les systèmes semenciers formels et les pratiques semencières locales. La conservation et la valorisation des ressources phytogénétiques nationales y sont également prises en compte.

Cette feuille de route est ainsi conçue comme un instrument de convergence et de coordination des interventions. Sa mise en œuvre permettra au gouvernement, aux institutions de recherche, aux services techniques, aux collectivités locales, aux organisations de producteurs, aux multiplicateurs de semences et entreprises semencières et à tous les partenaires au développement, d'inscrire leurs interventions dans un cadre commun, d'en assurer la complémentarité et de préciser les modalités d'une action coordonnée, harmonisée et structurée. Sa réussite dépendra avant tout de l'engagement de toutes les parties prenantes. Elle nécessitera un développement de partenariats public-privé, un renforcement des capacités institutionnelles et techniques ainsi qu'une mise en place d'un mécanisme efficace de coordination, de suivi et d'évaluation des résultats.

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage saisit cette occasion pour remercier toutes les institutions publiques, les organisations de producteurs, les acteurs du secteur privé et les partenaires au développement qui ont contribué à l'élaboration de cette feuille de route.

J'invite l'ensemble des acteurs concernés à s'approprier ce document et, surtout, à traduire ses orientations en actions concrètes et coordonnées. Notre ambition commune doit être de construire au Burundi un secteur semencier moderne, professionnel, inclusif, compétitif, résilient et durable, capable de mettre à la disposition de chaque producteur, au bon moment et à un coût accessible, des semences de qualité répondant à ses besoins et aux exigences du marché.

La mise en œuvre effective de cette feuille de route contribuera, à terme, à l'accroissement durable de la production et de la productivité agricoles, renforçant ainsi la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le pays. Cela passe nécessairement par le développement de chaînes de valeur agricoles compétitives, la création d'emplois, notamment pour les jeunes et les femmes, dans un secteur agricole devenu moderne, productif et créateur de richesse.

Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage

Liste des abréviations, sigles et acronymes

ACCORD	Association Nigérienne des Scouts pour la Solidarité et le Développement
ADISCO	Appui au Développement Intégral et à la Solidarité Communautaire
ADPER	Association pour le Développement Participatif et l'Encadrement Rural
AFSTA	African Seed Trade Association
ARIPO	African Regional Intellectual Property Organization
BAD	Banque Africaine de Développement
BCAB	Banque Communautaire et Agricole du Burundi
BNDE	Banque Nationale de Développement Économique
CAPAD	Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement
CCIB	Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et d'Artisanat du Burundi
CDA	Commissariat des Douanes et Accises
CDLK	Centre de Développement du Lac Tanganyika
CECM	Coopérative d'Epargne et de Crédit Mutuel
CEP	Champs-Écoles des Producteurs
CFCIB	Chambre Fédérale de Commerce et d'Industrie du Burundi
CGIAR	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (Consultative Group on International Agricultural Research)
CNS	Commission Nationale Semencière
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe (Common Market for Eastern and Southern Africa)
COMESDAS	Plateformes techniques régionales (mentionnée dans le cadre de l'homologation)
COPROSEBU	Collectif des Producteurs de Semences du Burundi
CSN	Conseil National des Semences (utilisé alternativement avec CNS dans le texte)
CYMMIT	Centre International d'Amélioration du Maïs et du Blé
DHS	Distinction, Homogénéité et Stabilité
DPFAPFNL	Direction de la Promotion des Filières Agricoles et des Produits Forestiers Non Ligneux
EAC	Communauté de l'Afrique de l'Est (East African Community)
ENABEL	Agence Belge de Développement
FAO	Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FAOSTAT	Base de données statistiques de la FAO
FH	Food for the Hungry
FLM	Fédération Luthérienne Mondiale
IFDC	International Fertilizer Development Center
IGEBU	Institut Géographique du Burundi
IITA	International Institute of Tropical Agriculture
INADES-Formation	Institut Africain pour le Développement Economique et Social – Formation
INSBU	Institut National de la Statistique du Burundi
IRC	International Rescue Committee
IRRI	International Rice Research Institute
ISABU	Institut des Sciences Agronomiques du Burundi
ISF	International Seed Federation
ISSD	Développement intégré du secteur semencier (Integrated Seed Sector Development)
ISTA	International Seed Testing Association
JICA	Japan International Cooperation Agency
JVC	Japan Volunteer Center
KIT	Royal Tropical Institute (Institut royal des Tropiques, partenaire du programme PSSD)
MINEAGRIE	Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage
MUTEC S.A.	Microfinance pour l'Utilisation des Technologies En Afrique
OBPE	Office Burundais pour la Protection de l'Environnement
OGM	Organisme génétiquement modifié
ONG	Organisation non gouvernementale
ONCCS	Office National de Contrôle et de Certification des Semences

PADECAE	Projet d'Appui au Développement des Chaînes de Valeurs Agricoles et de l'Entrepreneuriat
PIPARV-B	Projet d'Intensification de la Production Agricole et de Réduction de la Vulnérabilité au Burundi
PND	Plan National de Développement
PNIA	Plan National d'Investissement Agricole
POV	Protection des Obtentions Végétales
PRODER	Projet de Développement de l'Entreprenariat Rural
PROVAPA	Projet de Valorisation de la Production Agricole et d'Appui au Marketing
PSSD / PSSD-2	Développement du secteur semencier privé (Private Seed Sector Development)
RDC	République Démocratique du Congo
SAN	Stratégie Nationale Agricole du Burundi
SETRACO	Seed Trade Company
SOP	Procédure Opérationnelle Normalisée (Standard Operating Procedure)
SOPRAD	Solidarité Pour la Promotion de l'Auto-Développement
TASAI	The African Seed Access Index
UCCD	United Christians for Community Development
UCODE-AMR	Union des Coopératives d'Epargne et de Crédit / Association de Microfinance Rurale
UPOV	Union internationale pour la protection des obtentions végétales
VAT	Valeur Agronomique et Technologique
VIS	Voie d'Innovation Stratégique
WHH	Welthungerhilfe
WSER	Wageningen Social & Economic Research
WUR	Wageningen University & Research

Liste des tableaux et figures

Tableau 1	Description des systèmes semenciers formel et informel	13
Tableau 2	Outils d'analyse de l'état actuel du secteur semencier	15
Tableau 3	Fonctions et ambitions du secteur semencier	15
Tableau 4	Outils d'analyse et de développement de la Feuille de Route Nationale Semencière	16
Tableau 5	Configuration des systèmes semenciers du Burundi	18
Tableau 6	Acteurs clés du secteur semencier burundais et leurs fonctions	20
Tableau 7	Défis et thèmes émergents dans le secteur semencier Burundais	22
Tableau 8	Thèmes et ambitions du secteur semencier burundais	25
Tableau 9	Axes d'intervention de la vision de la DPFAPFNL et alignement avec la Feuille de Route Nationale Semencière du Burundi 2026-2036	26
Tableau 10	Axes d'intervention de la vision de l'ONCCS et alignement avec la Feuille de Route Nationale Semencière du Burundi 2026-2036	27
Tableau 11	Axes d'intervention de la vision de la COPROSEBU et alignement avec la Feuille de Route Nationale Semencière du Burundi 2026-2036	28
Tableau 12	Axes d'intervention de la vision de l'ISABU et alignement avec la Feuille de Route Nationale Semencière du Burundi 2026-2036	29
Tableau 13	Axes d'interventions de la vision du MINEAGRIE et alignement avec la Feuille de Route Nationale Semencière du Burundi 2026-2036	30
Tableau 14	Structure de présentation des voies stratégiques d'innovation	31
Tableau 15	Les 19 thèmes stratégiques par les huit fonctions du secteur semencier	32
Tableau 16	Liste des acteurs ayant contribué à l'élaboration de la Feuille de Route Nationale Semencière du Burundi 2026-2036	53
Tableau 17	Programmes agricoles et semenciers au Burundi	54

Figure 1	Cadre intégré de transformation des systèmes alimentaires et du secteur semencier	14
Figure 2	Approche adoptée pour la collecte des données	14

Résumé

La Feuille de Route Nationale Semencière du Burundi 2026–2036 constitue le cadre stratégique décennal visant à structurer et transformer le secteur semencier afin de le rendre plus innovant, intégré, résilient, économiquement viable et compétitif, en cohérence avec la Vision Burundi 2040–2060. Elle s'appuie sur l'approche du Développement Intégré du Secteur Semencier (ISSD), qui reconnaît la complémentarité des quatre systèmes semenciers du Burundi : paysan et communautaire, entrepreneurial local, public national et privé international. Le document répond aux questions suivantes : Où en sommes-nous ? Où voulons-nous aller ? Comment y parvenir ?

Où en sommes-nous ? Durant les quinze dernières années, le secteur semencier a enregistré des avancées dans les domaines institutionnel et réglementaire, de la recherche et de la production semencière, ainsi que dans l'implication du secteur privé et des partenaires techniques et financiers. Toutefois, des défis structurels continuent de limiter le développement du secteur et l'accès des producteurs à des semences de qualité. L'offre semencière reste insuffisante, notamment en raison d'un déficit en semences de première génération, de capacités de production et d'infrastructures encore limitées, ainsi que de contraintes liées au financement et à la recherche. L'offre demeure également limitée à certaines variétés, provinces et périodes de production, entrainant une dépendance aux importations pour cultures. Ces contraintes se traduisent par un accès encore limité aux semences de qualité, et un accès insuffisant aux services de vulgarisation et d'information technique. Cette situation contribue au maintien d'un recours important aux semences tout-venant, limitant le potentiel d'amélioration de la productivité agricole.

Où voulons-nous aller ? La vision formulée pour la Feuille de route nationale semencière du Burundi 2026–2036 est la suivante :

« À l'horizon 2036, le Burundi dispose d'un secteur semencier innovant, intégré, résilient, économiquement viable et compétitif, garantissant à tous les producteurs un accès durable et en temps opportun à des semences de qualité de variétés améliorées, adaptées à leurs besoins, afin de soutenir la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la transformation du secteur agricole. »

Cette vision est détaillée en 18 thèmes stratégiques, chacun définis par une ambition explicite et encadrés par des mandats clairement définis, des orientations stratégiques et un tour d'horizon des initiatives déjà en cours. Ces initiatives actuelles sont portées par les principales institutions et organisations intervenant dans le secteur semencier, notamment la Direction de la Promotion des Filières Agricoles et des Produits Forestiers Non Ligneux (DPAFPNL), la Collectif des Compagnies et Coopératives de Production des Semences du Burundi (COPROSEBU), l'Office National de Contrôle et de Certification des Semences (ONCCS), les services de vulgarisation et l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU). Afin d'assurer la cohérence de la feuille de route avec les politiques et priorités nationales, les 18 thèmes stratégiques s'inscrivent dans les orientations des principaux cadres stratégiques nationaux, notamment le Plan National Semencier 2022, et tiennent compte du cadre juridique en vigueur, notamment de la Loi N° 1/06 du 29 mai 2026 portant modification de la Loi N° 1/08 du 23 avril 2012 portant sur l'organisation du secteur semencier végétal.

Comment y parvenir ? Les 18 thèmes stratégiques sont structurés autour de huit fonctions complémentaires du secteur semencier, couvrant l'ensemble des dimensions nécessaires à son développement : prestation de services, production, valeur ajoutée et distribution, utilisation, réglementation, coordination, financement et organisation des acteurs. Le tableau ci-dessous présente les 18 thèmes stratégiques prioritaires :

Prestation de services	Production	Valeur ajoutée et distribution	Utilisation
1 Conservation de l'agro-biodiversité **2** Développement et valorisation des variétés adaptées **3** Approvisionnement en semences de première génération **4** Assurance de la qualité des semences **5** Vulgarisation des pratiques et techniques culturales de production des semences	**6** Capacité technique et professionnalisation des producteurs semenciers locaux **7** Infrastructure de production et commercialisation des semences	**8** Spécialisation des entrepreneurs semenciers **9** Marketing, promotion et distribution des semences de qualité	**10** Création de la demande en semences de qualité
Réglementation	**Coordination**	**Financement**	**Organisation des acteurs**
11 Gouvernance et règlementation du secteur semencier **12** Lutte contre les semences contrefaites **13** Protection des obtentions végétales et homologation des variétés **14** Import et export des semences	**15** Coordination du secteur semencier **16** Coordination des marchés institutionnels	**17** Services et produits financiers	**18** Fonctionnement de l'association professionnelle semencière

La feuille de route traduit ces thèmes stratégiques en un plan d'action, la description des responsabilités des acteurs et la définition d'indicateurs de performance, permettant d'orienter la mise en œuvre et d'en assurer le suivi. La mise en œuvre de la feuille de route repose sur une responsabilité partagée entre les acteurs publics, la recherche, le secteur privé, les organisations de producteurs, les partenaires techniques et financiers, et les prestataires de services. La feuille de route constitue ainsi un cadre commun pour aligner les interventions, mobiliser les ressources et renforcer les synergies entre les initiatives existantes. Le suivi de sa mise en œuvre sera assuré à travers un tableau de bord national semencier, fondé sur des indicateurs de performance couvrant les principaux résultats attendus. Une revue annuelle permettra d'ajuster les priorités, les ressources et les interventions, et une évaluation finale en 2036 permettra de mesurer les résultats et les effets de la transformation du secteur.

La feuille de route a été élaborée selon une approche participative et multipartite, combinant une revue des documents et données disponibles, l'analyse des systèmes semenciers et du cadre institutionnel et réglementaire, des ateliers participatifs dans cinq provinces, un atelier national, des consultations avec les parties prenantes et un atelier de validation. Les défis, ambitions et actions stratégiques ont ainsi été progressivement consolidés, priorisés et validés à travers les différentes étapes du processus.

En définitive, la feuille de route fournit un cadre commun d'action pour faire évoluer le secteur semencier d'une situation caractérisée par une disponibilité et un accès encore insuffisants aux semences de qualité, une offre limitée et inégalement répartie, ainsi que des capacités institutionnelles, techniques et commerciales encore à renforcer, vers un secteur diversifié, professionnel, intégré aux marchés et capable de fournir durablement des semences de qualité, accessibles et adaptées aux besoins des producteurs.

1 Introduction générale

1.1 Contexte et justification

Importance du secteur agricole pour le développement socio-économique du Burundi

Le secteur agricole constitue un pilier essentiel du développement socio-économique du Burundi. Il contribue à hauteur de 40,9 % au PIB aux coûts des facteurs, contre 39,6 % en 2023 (Banque de la République du Burundi, 2024). Il assure 95 % de l'offre alimentaire nationale, dont 80 % est autoconsommée (Banque Africaine de Développement [BAD], 2024). L'agriculture représente également environ 95 % de la valeur des exportations du pays et constitue, à ce titre, une source importante de devises. Par ailleurs, près de 90 % de la population burundaise dépend de l'agriculture, tandis que 86 % des personnes en âge de travailler exercent une activité dans le secteur agricole (Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage [MINEAGRI], 2025). Compte tenu de son poids dans l'économie et de sa contribution à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance, l'amélioration de la productivité agricole constitue une priorité nationale, dont le développement d'un secteur semencier performant est un pilier fondamental.

Importance du secteur semencier pour le développement agricole du Burundi

Le secteur semencier est un levier essentiel de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire au Burundi. L'accès à des semences de qualité contribue directement à l'amélioration des rendements et des revenus des exploitations familiales, tout en soutenant le développement des activités et emplois liés à la production et à la distribution des semences. Malgré son importance, l'accès aux semences de qualité reste limité. Selon le Plan National Semencier 2022, les besoins du Burundi en semences commerciales restent importants pour nourrir les 2,1 millions de ménages du Burundi, avec notamment 1 260 tonnes de semences certifiées de riz, 5 046 et 2 253 tonnes de semences certifiées de maïs de variétés composites et de variétés hybrides respectivement, 25 153 tonnes de semences certifiées de haricot et 3,5 milliards de boutures de manioc (Irakoze, 2022). Le taux d'accès aux semences de qualité ne couvrait initialement que 3,4 % des besoins nationaux (IFDC, 2022), mais ce taux dépasse désormais 20 %, grâce aux réformes engagées et aux programmes récents de développement du secteur. Bien qu'il y ait du progrès, l'accès aux semences de qualité demeure limité au Burundi, avec 34 % des ménages agricoles déclarant disposer de quantités insuffisantes et 80 % indiquant ne pas toujours y avoir accès au moment opportun (Tidjani et al., 2025). Malgré les progrès réalisés, le renforcement de la production, de la disponibilité et de la distribution des semences de qualité reste nécessaire pour répondre durablement aux besoins des agriculteurs.

Investissements dans le secteur semencier

Au cours des quinze dernières années, le secteur semencier burundais a bénéficié d'investissements et d'appuis croissants visant à renforcer l'ensemble de la chaîne de valeur semencière, de la recherche variétale à la production, au contrôle qualité et à la commercialisation. Parmi les principales initiatives figurent le Private Seed Sector Development (PSSD 1 & 2) et le PAGRIS mis en œuvre par l'IFDC, le projet Kugwiza de l'International Institute of Tropical Agriculture (IITA), ainsi que le programme Hand-in-Hand Investment de la FAO (voir Annexe 2 pour le détail des initiatives).

Ces investissements ont contribué à des avancées dans plusieurs domaines clés, notamment l'introduction et la diffusion de nouvelles variétés, le développement des semences hybrides, l'augmentation des capacités de production de semences, le renforcement des compétences des acteurs et l'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire (KIT, 2025). Ils ont également favorisé l'émergence et la professionnalisation d'acteurs privés, ainsi que le développement de partenariats entre les institutions publiques, la recherche, les organisations de producteurs et les entreprises semencières. Ces efforts ont ainsi permis de renforcer progressivement les capacités du secteur et d'améliorer l'offre de semences de qualité.

Rational et objectif de la Feuille de Route Nationale Semencière du Burundi 2026-2036

Malgré ces progrès significatifs, le secteur semencier reste confronté à plusieurs défis dont la structuration des différents systèmes semenciers, l'accès des producteurs aux semences de qualité de variétés améliorées et préférées, le renforcement des capacités des acteurs, le développement des marchés semenciers et la consolidation des mécanismes d'assurance de la qualité (Bonnand et.al. 2025). Afin de guider son développement, le secteur nécessite une vision prospective permettant de capitaliser sur les acquis, et de définir des orientations stratégiques adaptées aux besoins futurs du Burundi.

À la demande du MINEAGRI et avec l'appui du programme PSSD2, la présente Feuille de Route Nationale Semencière du Burundi 2026-2036 a ainsi été élaborée afin de contribuer à la définition et à la concrétisation d'une vision commune pour le développement du secteur semencier au cours des dix prochaines années.

Elle a pour objectif global de : **Fournir un cadre commun d'orientations et d'actions pour guider le développement du secteur semencier au cours des dix prochaines années.**

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

1 Caractériser et analyser la situation actuelle du secteur semencier afin d'en dégager les principaux enjeux et défis
2 Définir une vision et des ambitions pour le secteur semencier, en cohérence avec les orientations des documents stratégiques nationaux existants
3 Définir des actions stratégiques pour le développement du secteur semencier au cours des dix prochaines années.

L'élaboration de la feuille de route repose sur une approche inclusive et concertée, impliquant l'ensemble des parties prenantes du secteur semencier, notamment les institutions publiques, les acteurs de la recherche, les partenaires au développement et les acteurs privés, dont les entreprises semencières, les organisations et coopératives de producteurs, les entrepreneurs indépendants et les agro-distributeurs. La mise en œuvre de cette feuille de route nécessitera un engagement collectif pour mobiliser les ressources, renforcer les synergies entre les acteurs et assurer une transformation durable du secteur semencier burundais, au service de la sécurité alimentaire, de la résilience climatique et du développement agricole.

1.2 Guide conceptuel

L'élaboration de cette Feuille de Route Nationale Semencière du Burundi 2026–2036 repose sur le concept Développement Intégré du Secteur Semencier (ISSD) qui oriente l'analyse, la concertation des parties prenantes et la définition des thèmes prioritaires stratégiques.

Développement Intégré du Secteur Semencier (ISSD)

L'ISSD reconnaît que les producteurs accèdent aux semences par le biais de systèmes semenciers multiples, chacun ayant sa propre configuration d'acteurs, ainsi que ses forces et ses faiblesses. En établissant des liens entre les politiques et les pratiques, l'ISSD vise à apporter des solutions systémiques aux défis complexes du secteur semencier, afin de créer des systèmes semenciers plus inclusifs et plus efficaces (Louwaars et De Boef, 2012 ; WUR, 2020).
Dans le cadre de l'élaboration de cette feuille de route, quatre systèmes semenciers ont été identifiés et analysés. Chacun est associé, à titre indicatif, à certains groupes de cultures et se caractérise par des dynamiques propres ainsi que par des niveaux variables de développement, d'organisation et d'appui des politiques publiques. Afin de garantir une analyse à la fois ciblée, représentative et reflétant la diversité du secteur semencier burundais, l'ensemble des systèmes semenciers présents au Burundi a été pris en compte. Cette approche permet d'identifier les spécificités, les complémentarités et les défis propres à chacun d'eux, afin de proposer des actions stratégiques adaptées. Les différents systèmes semenciers présents au Burundi sont illustrés dans l'encadré ci-dessous.

Encadré 1 | Les systèmes semenciers du Burundi

Il existe deux grandes catégories de systèmes semenciers dans le pays : les systèmes formels et les systèmes informels. Au sein de ces deux catégories, on distingue plusieurs systèmes semenciers spécifiques qui les caractérisent, comme présenté ci-dessous. Le tableau 1 ci-dessous décrit les différents systèmes semenciers.

Système informel

Système paysan et communautaire : Ce système fournit une grande partie des semences des cultures les moins attractives pour les marchés semenciers commerciaux, mais qui restent essentielles pour la sécurité alimentaire, la nutrition, les valeurs culturelles et la résilience climatique. Les producteurs jouent un rôle central dans la sélection, la conservation, l'échange et la commercialisation des semences issues de variétés locales et de variétés améliorées recyclées. Ce système fournit souvent des semences pour des cultures et des variétés pour lesquelles peu d'autres sources d'approvisionnement existent. *Exemples : haricot, légumes traditionnels, maïs composite, manioc, mil, etc.*

Système formel

Système entrepreneurial local : Ce système est émergeant au Burundi. Il comprend des groupes de producteurs, des coopératives et les entrepreneurs semenciers locaux (membres du COPROSEBU) qui produisent et commercialisent des semences de qualité pour des cultures, des zones agroécologiques et des segments de marché développé les quinze dernières années. *Exemples : maïs hybrides, haricot et pomme de terre.*

Système public national : Ce système repose sur des programmes publics d'amélioration variétale qui développent des variétés améliorées destinées aux marchés nationaux. La production de semences de premières générations est souvent réalisée à travers des collaborations public-privé, tandis que les entreprises semencières nationales assurent principalement la production, le conditionnement, la commercialisation et la distribution des semences certifiées. *Exemples : maïs de variétés hybrides, haricot, pomme de terre, riz, etc.*

Système privé international : Ce système est dirigé par des entreprises semencières actives au niveau international qui développent, produisent et commercialisent des variétés améliorées, souvent selon des normes internationales de qualité. Il est particulièrement important pour les cultures aux variétés hybrides et à haute valeur commerciale dont les cultures maraîchères et autres cultures nécessitant des programmes spécialisés de sélection, de production semencière ou de gestion de la qualité sanitaire des semences. Les entreprises internationales sont généralement présentes dans le pays à travers des distributeurs nationaux, des partenaires commerciaux et des prestataires de services afin d'atteindre les producteurs burundais. *Exemples : tomate, oignon, chou, poivron, laitue, pomme de terre, etc.*

Source : adapté de De Boef et al., 2026. Integrated Seed Sector Development: A synthesis of the approach, its evidence, and future directions. Agricultural Systems (submitted).

Tableau 1 | Description des systèmes semenciers formel et informel

Système semencier	Système semencier à dominante informelle		Système semencier à dominante formelle	
Caractéristiques	Informel (système familial de conservation des semences)	Système communautaire (associations / groupements de producteurs	Système formel public-privé national	Système commercial (national et international)
Description générale	Cultures traditionnelles pour l'alimentation de subsistance et souvent pour la vente ; production basée sur les techniques traditionnelles paysannes	Orienté vers le développement et à assise communautaire; coopératives, groupements organisés, soutenus par des projets de développement.	Partenariat entre les structures publiques et privées pour la production et la distribution encadrée de semences certifiées.	Dominé par des entreprises locales qui produisent, et entreprises internationales qui importent des semences commercialisées et distribuées via agro-dealers ou points de vente.
Types de cultures	Sécurité alimentaire (subsistance et cultures de rente)	Sécurité alimentaire et cultures de rente	Sécurité alimentaire et cultures de rente	Sécurité alimentaire et cultures de rente
Cultures	Maïs, riz, haricot, sorgho, cassava, légumes principalement traditionnels	Maïs, haricot, pomme de terre, cassava	Maïs, haricot, pomme de terre	Maïs, légumes
Types de variétés	Variétés population (locale et indigène, à pollinisation libre)	Locales et améliorées, à pollinisation libre	Améliorées, à pollinisation libre et hybrides	Améliorées et importées dont les variétés hybrides de maïs
Types de qualité des semences	Conservation familiale	Commerciales non-certifiées	Certifiées	Certifiées
Types de distribution et marketing	Conservation familiale, échange communautaire et distribution sur le marché local	Commercialisation locale, multiplication par des multiplicateurs engagés par des contrats pour des marchés institutionnels	Distribution à travers des marchés institutionnels et commercialisation directe	Distribution à travers des marchés institutionnels et commercialisation directe

Source : Bonnand et al., 2025. Analyse des chaînes de valeur semencières – Burundi : Private Seed Sector Development (PSSD) 2 – Burundi (Report No. 2025-A015).

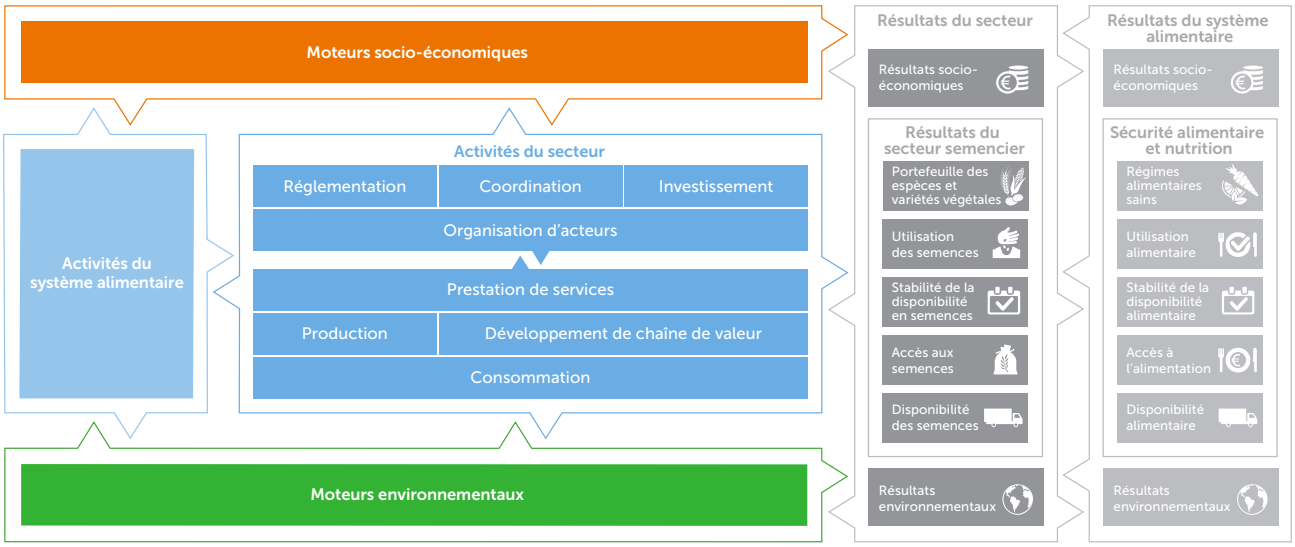
Cadre intégré de transformation des systèmes alimentaires et du secteur semencier

Ce concept établit un lien entre les résultats attendus du secteur semencier et ceux à l'échelle des systèmes alimentaires. Il s'appuie sur une approche systémique, qui considère le secteur semencier comme un ensemble complexe d'acteurs, d'institutions, de fonctions et de systèmes semenciers interconnectés. Cette perspective permet d'analyser à la fois le fonctionnement global du secteur et les facteurs spécifiques qui influencent sa performance, afin d'identifier les leviers susceptibles d'engendrer des transformations durables.

Dans cette optique, le cadre intégré met en évidence que le renforcement des systèmes semenciers doit contribuer non seulement à la sécurité semencière et alimentaire, mais également au développement socio-économique, à l'amélioration de la nutrition et à la durabilité environnementale (voir Figure 1.1). Il souligne ainsi que la performance du secteur ne peut être évaluée uniquement à l'aune de la disponibilité et de l'utilisation des semences, mais également de sa contribution au bien-être des populations et à la résilience des systèmes alimentaires.

Le cadre rappelle également qu'une attention exclusivement portée à l'augmentation de la productivité agricole et des revenus peut engendrer des effets négatifs involontaires sur l'environnement, la santé et le bien-être des populations. L'objectif est donc de promouvoir des systèmes semenciers qui soient à la fois performants, inclusifs, résilients et économiquement viables, tout en préservant les ressources naturelles et en favorisant l'équité sociale. Une telle approche permet de concilier les objectifs de développement agricole avec les impératifs de durabilité et de résilience à long terme.

Figure 1 | Cadre intégré de transformation des systèmes alimentaires et du secteur semencier



Source : adapté de Borman et al. (2022) ; De Boef et Thijssen, 2023

1.3 Méthodologie d'élaboration de la feuille de route

Questions directrices de l'analyse

La Feuille de Route Nationale Semencière du Burundi 2026-2036 est structurée autour de trois questions directrices qui permettent d'orienter l'analyse et de définir les actions prioritaires pour le développement du secteur semencier. Premièrement, la question ***« Où en sommes-nous ? »*** vise à établir un diagnostic de la situation actuelle en identifiant les principaux défis, contraintes et opportunités qui influent sur la performance du secteur. Deuxièmement, la question ***« Où voulons-nous aller ? »*** permet de définir une vision commune et les ambitions à atteindre pour le secteur, en s'appuyant sur les thématiques prioritaires issues de l'analyse des défis identifiés. Enfin, la question ***« Comment y parvenir ? »*** se concentre sur la définition des orientations stratégiques et des actions concrètes nécessaires pour atteindre les résultats souhaités et réaliser les ambitions fixées. Ensemble, ces trois questions fournissent un cadre cohérent pour guider la transformation durable du secteur semencier national.

Approche de la collecte des données

Sur la base des questions directrices définies, la collecte et la validation des informations ont été réalisées en quatre étapes complémentaires, comme illustré ci-dessous dans la figure 2.

Analyse des données

Analyse de l'état actuel du secteur semencier

Le tableau 2 résume les outils utilisés pour répondre à la question relative à la performance du secteur semencier ***« Où en sommes-nous? ».***

Figure 2 | Approche adoptée pour la collecte des données



Tableau 2 | Outils d'analyse de l'état actuel du secteur semencier

Outil	Brève description
Revue de la littérature du secteur semencier	Revue des informations existantes sur les secteurs semencier afin d'évaluer les performances actuelles et les défis liés à des groupes spécifiques de cultures horticoles ainsi qu'au sous-secteur semencier horticole dans son ensemble.
Analyse des systèmes semenciers	Analyse, par domaine et par groupe de cultures, de la configuration des systèmes semenciers (paysan et communautaire, public national, entrepreneurial local et privé international), incluant les principales cultures, les types de variétés, et les circuits de distribution des semences.
Analyse du cadre politique et réglementaire	État des lieux du cadre politique, réglementaire et institutionnel du secteur semencier, couvrant les politiques, les lois, les règlements, les normes, les mécanismes de gouvernance et coordination, les rôles des institutions et leur mise en œuvre.
Priorisation des défis du secteur semencier	Identification et priorisation des principaux défis du secteur semencier, à partir des résultats des analyses précédentes, approfondies et validées au moyen de groupes de discussion et de consultations des parties prenantes.

Elaboration de la vision et des ambitions

Pour répondre à la question ***« Où voulons-nous aller ? »***, les défis identifiés sont traduits en ambitions de développement du secteur semencier, au niveau général des groupes de cultures qu'au niveau de cultures spécifiques. Comme pour les défis, ces ambitions ont été consolidées à travers des consultations multipartites.

Les ambitions du secteur semencier sont structurées autour de huit fonctions clés du secteur, essentielles à sa performance globale, comme l'illustre la Figure 1. Ces fonctions sont regroupées en deux grandes catégories. La première catégorie porte sur la chaine de valeur semencière comprenant : (i) la production, (ii) la valorisation et la distribution, (iii) la prestation de services, et (iv) l'utilisation. La seconde catégorie porte sur la gouvernance du secteur et comprend : (v) l'organisation des acteurs, (vi) la réglementation, (vii) la coordination et (viii) le financement. Le tableau 3 présente les ambitions associées à chacune de ces huit fonctions du secteur semencier.

Tableau 3 | Fonctions et ambitions du secteur semencier

Fonction	Ambition de la fonction
Production	Les systèmes de production de semences sont techniquement réalisables, économiquement viables et durables, et couvrent l'ensemble des cultures.
Valeur ajoutée et distribution	Les chaînes de valeur semencières et les marchés semenciers sont rentables, efficaces, équitables et transparents.
Prestation de services	Des services de haute qualité, inclusifs et adaptés aux différents besoins sont fournis aux producteurs de semences et aux autres acteurs des chaînes de valeur semencières.
Utilisation	L'utilisation par les producteurs de semences de qualité issues de variétés améliorées et préférées est accrue.
Organisation des acteurs	Les acteurs sont organisés de manière à couvrir la production, la commercialisation, les marchés semenciers, la réglementation, l'assurance de la qualité des semences, les services et la promotion de l'utilisation des semences.
Réglementation	Les politiques, règles et dispositifs institutionnels encadrent les systèmes de production, les marchés semenciers, la prestation de services, la coordination du secteur et l'utilisation des semences.
Coordination	Des mécanismes de coordination appropriés sont en place et favorisent l'alignement et la redevabilité entre les différents acteurs du secteur semencier.
Financement	Le secteur semencier dispose de la capacité nécessaire pour générer des revenus et réaliser des réinvestissements stratégiques.

Source : de Boef et Thijssen (2023), adapté de Borman et al. (2022)

Tableau 4 | Outils d'analyse et de développement de la Feuille de Route Nationale Semencière

Outils	Brève description
Consolidation des défis et actions stratégiques du secteur semencier	Identification, consolidation et priorisation des principaux défis et des actions stratégiques du secteur semencier, à partir des résultats des analyses précédentes, puis approfondies et validées au moyen de groupes de discussion et de consultations des parties prenantes.
Triangulation et validation	Combinaison des données qualitatives et quantitatives issues de différentes sources et validation auprès des parties prenantes afin de renforcer la fiabilité des résultats et leur alignement avec les réalités du terrain.
Élaboration du cadre de suivi-évaluation	Développement d'un cadre de suivi-évaluation comprenant des indicateurs, des paramètres, des sources de données, des responsabilités et des modalités de suivi pour mesurer les progrès de la mise en œuvre de la feuille de route nationale semencière.

Elaboration et validation des thèmes prioritaires stratégiques et indicateurs

Pour répondre à la question ***« Comment y parvenir ? »***, la feuille de route définit des actions stratégiques élaborées à partir des défis identifiés puis priorisés lors de l'analyse du secteur semencier. Ces défis sont regroupés en thèmes clés qui permettent de structurer les interventions et d'assurer une approche cohérente et ciblée. La formulation des actions repose sur un processus collaboratif impliquant les différentes parties prenantes du secteur, dont les contributions permettent de garantir leur pertinence, leur faisabilité et leur alignement avec les réalités nationales. Les actions ainsi proposées font ensuite l'objet d'une validation concertée afin d'assurer une vision commune et un engagement partagé pour leur mise en œuvre.

1.4 Structure de la feuille de route

La structure de la Feuille de Route Nationale Semencière du Burundi 2026-2036 est organisée autour des trois questions directrices qui guident son élaboration. Le chapitre 2 répond à la question ***« Où en sommes-nous ? »*** en présentant **l'état des lieux et diagnostic du secteur semencier national**. Il décrit le cadre politique, institutionnel et réglementaire, examine les progrès réalisés au cours des dernières années et identifie les principaux défis qui continuent de limiter la performance du secteur semencier.

Le chapitre 3 répond à la question ***« Où voulons-nous aller ? »*** donne une **orientation stratégique à l'horizon 2036**, en présentant la vision à long terme pour le secteur semencier et les ambitions associées aux principaux thèmes stratégiques identifiés à partir des défis prioritaires. Ces ambitions définissent l'orientation souhaitée pour le développement du secteur et constituent le cadre de référence pour la formulation des actions stratégiques.

Le chapitre 4 répond à la question ***« Comment y parvenir ? »*** en présentant l'ensemble des voies d'innovation stratégiques avec des **thèmes stratégiques prioritaires**. Il établit le lien entre les défis identifiés, les résultats attendus, les actions proposées, ainsi que les rôles et responsabilités des parties prenantes impliquées.

2 Où en sommes-nous ?

2.1 Aperçu général du secteur semencier du Burundi

Etat des lieux du secteur semencier au Burundi
Le secteur semencier burundais a enregistré des avancées ces dernières années, notamment dans le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire, le développement de la recherche et de la production semencière, ainsi que l'implication croissante des partenaires techniques et financiers et du secteur privé. Toutefois, les rendements agricoles restent faibles et stagnants (FAOSTAT, 2025). En 2023, ils s'établissaient à 1,27 t/ha pour le maïs, 0,57 t/ha pour le haricot et 10,95 t/ha pour la pomme de terre, plus faible que la moyenne régionale de 1,99 t/ha, 0,78 t/ha et 11,30 t/ha respectivement en Afrique de l'Est (Tidjani et al., 2025).

L'offre nationale reste limitée par un déficit critique en semences de première génération, lié à une connaissance insuffisante des besoins du secteur et à des capacités de production limitées. L'insuffisance des ressources financières et techniques consacrées à la recherche, ainsi que l'inactivité du service de précommande, limitent également la planification de la production et la multiplication de semences de qualité des nouvelles variétés.

L'approvisionnement en semences certifiées a néanmoins progressé pour les principales cultures entre 2020 et 2024. Les volumes ont été multipliés par cinq pour le maïs composite et par dix pour le matériel végétal certifié de pomme de terre, tandis que ceux du haricot ont presque doublé (Tidjani et al., 2025). Cette progression reste toutefois concentrée sur quelques variétés, provinces et saisons, limitant la diversité et la couverture nationale de l'offre. La dépendance aux importations constitue également une vulnérabilité importante. En 2024, 94 % de l'approvisionnement en semences de maïs de variétés hybrides provenait des importations, tandis que la production nationale restait marginale (Bonnand et al., 2025).

Ces contraintes d'offre se répercutent sur l'accès des producteurs aux semences de qualité. Seuls 20 % des ménages agricoles déclarent disposer d'une quantité suffisante de semences. Cet accès limité s'explique notamment par l'insuffisance de l'offre en amont, la faible implication du secteur privé, le manque d'informations sur les variétés disponibles et les difficultés d'accès au moment opportun, 51 % des ménages étant confrontés à des problèmes liés au calendrier agricole.

L'accès aux services de vulgarisation et de formation agricole reste également limité. En effet, 62 % des producteurs ne disposent pas d'informations techniques et 57 % ne bénéficient d'aucun encadrement. Cette faible couverture des services d'appui contribue à des choix variétaux principalement fondés sur des critères immédiats tels que le rendement, la précocité et la résistance, dans un contexte d'accès limité à l'information sur les variétés et la qualité des semences. L'adoption variétale reste ainsi largement dominée par les variétés paysannes au détriment des variétés issues des systèmes formels. Par exemple, l'étude de base du programme PSSD 2 (Tidjani et. al, 2025) indique que 72,28 % du marché des légumes repose sur des variétés composites et locales indigènes, notamment en raison du faible accès aux semences certifiées.

Configuration des systèmes semenciers
Une première typologie des systèmes semenciers burundais a été établie par Bararyenya et al. (2012) et actualisée en 2025 (Bonnand et al., 2025). Cette typologie a été de nouveau adaptée pour cette feuille de route nationale semencière. Le secteur semencier burundais est constitué de quatre systèmes semenciers complémentaires qui répondent à des besoins différents en matière de cultures, de marchés et de catégories de producteurs : le système paysan et communautaire, le système entrepreneurial local, le système public national et le système privé international. Ensemble, ces systèmes forment un continuum permettant de garantir un accès aux semences pour les producteurs et de développer, produire, diffuser et renouveler les variétés destinées aux différentes filières agricoles du pays.

Le système paysan et communautaire est la principale source d'approvisionnement en semences pour les producteurs. Le système entrepreneurial local composé de coopératives, les groupes de producteurs et d'entrepreneurs semenciers représente une passerelle entre les systèmes communautaires et les marchés plus structurés. Il assure la multiplication et la commercialisation de semences de qualité et de variétés adaptées aux besoins des producteurs et des différentes zones agro-écologiques.

Le système public national fait appel à des entités publiques pour la prestation de services notamment l'ISABU pour le développement variétal et la production de semences de premières générations et l'ONCCS pour l'assurance de la qualité des semences. Les entreprises semencières nationales et les multiplicateurs

agréés assurent la production des semences certifiées destinées aux producteurs. Le système privé international, s'appuyant sur un réseau de distributeurs et de partenaires commerciaux nationaux, se concentre sur la commercialisation de variétés améliorées pour les cultures à haute valeur commerciale comme les cultures maraîchères.

La configuration des systèmes semenciers décrit l'organisation et les interactions entre les acteurs, les institutions, les circuits de commercialisation et les dynamiques qui contribuent à la production, à la distribution et à l'approvisionnement en semences des producteurs. Elle est synthétisée dans le Tableau 5 :

Tableau 5 | **Configuration des systèmes semenciers du Burundi**

	Paysan et communautaire	Public national	Entrepreneurial local	Privé international
Description générale	Cultures traditionnelles pour l'alimentation de subsistance et souvent pour la vente ; production basée sur les techniques traditionnelles paysannes	Composé de groupes de producteurs, de coopératives et d'entrepreneurs semenciers locaux produisant et commercialisant des semences	Partenariat entre les structures publiques et privées pour la production et la distribution encadrée de semences certifiées.	Dominé par des entreprises locales qui produisent, et entreprises internationales qui importent des semences commercialisées et distribuées via agro-dealers ou points de vente.
Spéculations	Maïs composite, sorgho, blé, riz, haricot, pomme de terre, manioc, banane, légumes principalement traditionnels, fruitiers, champions	Maïs composite et hybride, riz, haricot, pomme de terre, banane, fruitiers	Maïs variétés hybrides et variétés composites, haricot, pomme de terre	Maïs variétés hybrides, légumes, pomme de terre
Développement variétale	n/a	ISABU, CYMMYT, IRRI, IITA	n/a	Entreprise internationale
Souches	n/a	IRRI, ITTA, CYMMYT	n/a	Entreprise internationale
Prébase	Pas de prébase pour producteurs individuels, ISABU, communautaire	ISABU, CYMMYT	Entreprises privés, SETRACO, NASCECO	Semences première génération des entreprises privé
Base et certifiées	Paysans communautaires	Entreprises privés, SETRACO, NASCECO	Entreprises privés, SETRACO, NASCECO	Semences certifiées des entreprises privées
Types de variétés	Indigènes, locales, à pollinisation libre	Locales et améliorées, à pollinisation libre	Améliorées, à pollinisation libre et hybrides	Améliorées, à pollinisation libre et hybrides
Qualités des semences	Conservation des producteurs	Certifiées, non-certifiées	Certifiées	Certifiées
Distribution de semences	Conservation familiale, échange communautaire et distribution sur le marché local	Commercialisation locale, multiplication par des multiplicateurs engagés par des contrats pour des marchés institutionnels	Distribution à travers des marchés institutionnels et commercialisation directe	Distribution à travers des marchés institutionnels et commercialisation directe
Prestataires de services	ONGs	ONCCS, ISABU	ONCCS, ISABU, ONGs	ONCCS

Source : adapté de Bonnand et al., 2025

Cadre institutionnel du secteur semencier

Les institutions publiques et la recherche

Le secteur semencier mobilise un ensemble d'acteurs publics et privés dont les responsabilités couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur. Le Ministère en charge de l'agriculture assure le pilotage stratégique, tandis que la DPFAPFNL coordonne et réglemente le secteur. L'ISABU est responsable de la recherche variétale et de la production des semences de pré-base, alors que l'ONCCS assure le contrôle de qualité et la certification. Autour de ces institutions gravitent les universités, les services de vulgarisation, les entreprises semencières, le COPROSEBU, les organisations de producteurs et les partenaires techniques et financiers.

Cette architecture institutionnelle constitue une base solide, mais les mécanismes de coordination restent encore insuffisamment développés. Les échanges d'informations entre les différents maillons de la chaîne semencière demeurent limités, notamment en matière de planification de la production, de prévisions de la demande, de disponibilité des semences et de diffusion des nouvelles variétés. Le secteur reste par ailleurs fortement dépendant des financements extérieurs et des projets de développement, ce qui limite la continuité des interventions.

Le secteur privé et entrepreneurs semenciers

Le développement d'un secteur privé dynamique constitue une condition essentielle à la transformation du système semencier burundais. Selon la COPROSEBU, le secteur semencier burundais compte plus de 830 entrepreneurs, dont 332 sont membres de la COPROSEBU (KIT, 2025). Depuis la création de la COPROSEBU en 2009, les producteurs semenciers se sont progressivement organisés et professionnalisés afin de renforcer leurs capacités de production, de commercialisation et de représentation.

Malgré cette évolution, les entreprises semencières restent globalement peu spécialisées. Certaines se concentrent sur des cultures spécifiques, notamment la pomme de terre et le maïs, mais la majorité diversifie ses activités sur plusieurs cultures. La commercialisation évolue également vers des pratiques plus structurées, avec un intérêt croissant pour le conditionnement et la valorisation des marques. Cette évolution reste toutefois limitée par la centralisation du système d'emballage et l'adaptation insuffisante des formats aux besoins des exploitations familiales.

Le développement des entreprises reste par ailleurs contraint par un accès limité au financement, la faible taille du marché formel, les risques liés aux aléas climatiques, les difficultés de stockage et de distribution et la concurrence du marché informel. Les réseaux de distribution demeurent peu développés et les multiplicateurs sont concentrés dans certaines provinces, ce qui limite la disponibilité des semences dans plusieurs régions du pays et réduit les possibilités d'expansion du secteur privé.

Les partenaires de développement

Les partenaires techniques et financiers constituent un appui important au développement du secteur semencier burundais. Ils regroupent notamment les bailleurs de fonds, les ONG, les prestataires de services techniques, les organisations internationales et les institutions de coopération, qui apportent des ressources financières, une expertise technique et un accompagnement institutionnel aux différents acteurs de la chaîne de valeur. Leurs interventions portent notamment sur le renforcement des capacités, la production et la commercialisation des semences, le développement du secteur privé, l'innovation, l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des systèmes de contrôle et de certification. L'annexe 2 donne un aperçu des initiatives et programmes mis en œuvre au Burundi.

Les acteurs clés du secteur semenciers sont catégorisé dans le tableau 6.

Tableau 6 | Acteurs clés du secteur semencier burundais et leurs fonctions

Types d'acteurs	Acteurs	Fonctions
Recherche	**ISABU**	• Conserver et gérer les ressources phytogénétiques • Mettre en œuvre la sélection végétale et le développement variétal • Mise en place des partenariats avec les acteurs de développement tels que les centres CGIAR • Produire les semences souches et pré-base
Secteur public	**ONCCS**	• Conduire les tests DHS et VAT • Assurer la qualité des semences (inspection et certification) • Emballer les semences certifiées • Garantir la protection des variétés et le droit des obtenteurs
	MINEAGRIE avec les directions*	• Elaborer et mettre en œuvre les politiques, stratégies et plans nationaux • Assurer la gouvernance et coordination du secteur semencer • Distribuer des semences via les marchés institutionnels • Vulgariser les semences certifiées et les nouvelles variétés
	CNS	• Converger les acteurs et assurer la participation de tous les types d'acteurs • Coordonner et gouverner le secteur semencier • Donner des orientations pour le développement du secteur semencier • Faciliter les dialogues sur les questions des activités du secteur
	DPFAPFNL	• Superviser la mise en œuvre de la politique semencière et élaborer la législation pour le développement des filières • Coordonner la production, l'importation, et la commercialisation des semences
	Institut Géographique du Burundi (IGEBU)	• Production et diffusion de données météorologiques, climatiques et hydrologiques utiles à la planification agricole • Fourniture de services agroclimatologiques, notamment les prévisions et conseils permettant d'orienter les périodes de semis et de récolte • Contribution à l'anticipation et à la gestion des risques climatiques, à travers les systèmes d'alerte et l'information climatique
Secteur privé	**COPROSEBU & autres associations**	• Assurer le plaidoyer pour le secteur privé auprès des instances semencières • Soutenir les entrepreneurs semenciers (producteurs uniquement)
	Entrepreneurs privés individuels	• Assurer la production et disponibilité des semences de qualité • Vulgarisation, marketing et promotion des semences de qualité
	Associations/ organisations paysannes	• Appui à la production, à la multiplication et à la diffusion des semences de qualité • Appui à l'accès aux semences de qualité pour les membres • Renforcement des capacités et mobilisation des producteurs, notamment sur les bonnes pratiques de production, l'accès aux intrants et la commercialisation
Acteurs de développement	**ONG et partenaires de développement**	• Appui technique et financier aux acteurs et aux initiatives du secteur semencier • Renforcement des capacités des producteurs, organisations paysannes, entreprises semencières et institutions • Appui à l'innovation, aux partenariats et au développement des chaînes de valeur semencière, notamment à travers des projets et programmes de développement

Source : Tidjani et al., 2025.

** Les directions du MINEAGRI Cabinet du Ministre et Secrétariat Permanent avec les différentes directions notamment, Direction Générale de l'Agriculture ; Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ; Direction Générale de la Mobilisation pour l'Auto-développement et la Vulgarisation Agricole ; et la Direction Générale de l'Environnement, des Ressources en Eau et de l'Assainissement.*

2.2 Cadre réglementaire du secteur semencier

Le cadre juridique repose sur la loi n°1/06 du 29 mai 2026, qui est une mise à jour et modification de la loi n°1/08 du 23 avril 2012. Les textes d'application de ce dernier se rapporte sur l'homologation, certification, enregistrement variétal, agrément des producteurs (Tidjani et al., 2025). La politique semencière nationale a été révisée en 2022 pour un alignement sur les standards internationaux et régionaux. Le Burundi a déjà aligné son ordonnance n°710/450 (2016) sur la réglementation COMESA (2014), tandis que l'EAC finalise sa propre loi semencière régionale (Mabaya et al., 2021). Selon TASAI (Mabaya et al., 2021), 70 % des producteurs semenciers jugent le cadre réglementaire satisfaisant, mais seulement 55 % estiment sa mise en œuvre effective.

Le texte de la nouvelle loi 2026 ne remplace pas intégralement l'ancien système mais apporte des modifications ciblées pour moderniser la loi n°1/08 du 23 avril 2012. La loi encadre la production, le contrôle, la certification et la commercialisation des semences agricoles certifiées, tout en excluant explicitement les organismes génétiquement modifiés (OGM) de son champ d'application. Elle favorise une plus grande participation du secteur privé, notamment en autorisant les opérateurs qualifiés à produire des semences de première génération et en créant le statut d'inspecteur semencier accrédité. Elle renforce également l'intégration régionale en harmonisant les procédures d'homologation des variétés avec celles de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) et du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), facilitant ainsi l'introduction des variétés déjà homologuées dans ces espaces régionaux. La loi améliore par ailleurs la protection des droits des obtenteurs, renforce les exigences de traçabilité dans la commercialisation des semences et introduit un régime de sanctions plus dissuasif contre la fraude, la contrefaçon et la commercialisation illégale de semences. Enfin, elle maintient un mécanisme de réglementation des prix des semences certifiées fondé sur les coûts de production, sous la supervision du ministère en charge de l'Agriculture et après avis de la Commission nationale semencière.

La coordination du secteur repose principalement sur la Commission Nationale Semencière (CNS), organe de pilotage stratégique qui se réunit six fois par an et a récemment contribué à la révision de la loi semencière. Sa composition (13 membres, dont sept issus du gouvernement, cinq de l'ISABU et des universités, et un seul représentant du secteur privé) illustre un déséquilibre structurel en défaveur des entrepreneurs semenciers (Bonnand et al., 2025). La Direction de Promotion des Filières Agricoles et Produits Forestiers Non-Ligneux (DPFAPFNL) supervise pour sa part l'ensemble de la chaîne semencière formelle, du recensement des besoins à la commercialisation, mais souffre aussi d'un manque de coordination effective avec les autres institutions (Tidjani et al., 2025). Le secteur ne dispose à ce jour d'aucune plateforme fonctionnelle de partage d'informations et de coordination entre acteurs publics et privés ; le COPROSEBU a formulé une demande de révision de la composition de la CNS, actuellement en attente d'intégration dans les futurs textes réglementaires (Tidjani et al., 2025).

2.3 Défis et thèmes prioritaires stratégiques

Malgré les efforts déployés et les progrès réalisés au cours des dernières années, le secteur semencier burundais est confronté à de nombreux défis qui limitent sa performance. Les défis ont été catégorisés selon les fonctions du secteur semencier et associés aux systèmes semenciers auxquels ils se rapportent.. L'analyse de ces défis a permis de faire ressortir 18 thèmes stratégiques, chacun répondant à un ensemble de défis spécifiques et constituant un domaine d'intervention prioritaire pour renforcer durablement la performance du secteur semencier. Le tableau 7 ci-dessous illustre les défis et thèmes identifiés.

Tableau 7 | Défis et thèmes émergents dans le secteur semencier Burundais

Fonctions	Défis	Thèmes émergents des défis	Systèmes semenciers
Prestation de services	• Documentation et valorisation insuffisantes des ressources phytogénétiques locales • Faible connaissance des variétés adaptées et leur faible intégration dans les programmes de développement variétal • Faible coordination des efforts des institutions impliquées dans la conservation et la gestion de l'agro-biodiversité.	**1** Conservation de l'agro-biodiversité	Public national ; Paysan & communautaire
	• Capacités nationales de sélection insuffisantes menant à un nombre limité de variétés adaptées • Collaboration limitée entre les acteurs de la recherche et autres acteurs du secteur semencier • Faible prise en compte de la résilience climatique, des conditions agroécologiques et des besoins du marché pour le développement variétal	**2** Développement et valorisation des variétés adaptées	Public national
	• Faible planification et prévision de la demande, • Capacités limitées, financement insuffisant et modèles commerciaux • Partenariats public-privé peu développés pour assurer une production et distribution durable des semences de premières générations	**3** Approvisionnement en semences de premières générations	Public national ; Entrepreneurial local ; Paysan & communautaire
	• Faible capacité logistique menant aux retards et couverture limitée des services de certification de l'ONCCS • Faiblesse des systèmes de traçabilité et des normes d'assurance de la qualité • Capacité limitée pour assurer la diffusion et l'application des normes d'assurance qualité. • Diffusion insuffisante du cadre légal semencier actualisé	**4** Assurance de la qualité des semences	Public national ; Entrepreneurial local ; Paysan & communautaire
	• Capacités financières et collaboration limitées des services de vulgarisation • Faible diffusion des innovations et des bonnes pratiques • Implication insuffisante des agro-distributeurs dans la chaine de valeur semencière • Accès limité des producteurs à des informations techniques fiables et actualisées	**5** Vulgarisation des pratiques et techniques de production des semences	Les quatre systèmes semenciers*
Production	• Capacités techniques et niveau de professionnalisation insuffisants des entrepreneurs semenciers • L'insuffisance des systèmes de gestion de la qualité et de l'accompagnement technique continu • Capacité limitée de l'ISABU à assurer simultanément les fonctions de recherche et de production de semences, contribuant à une disponibilité insuffisante des semences	**6** Capacité technique et professionnalisation de la production semencière locale	Entrepreneurial local ; Public national
	• Infrastructures et équipements pour la production, la transformation, le stockage et la commercialisation insuffisants • Accès limité aux investissements et aux financements pour moderniser les infrastructures semencières et assurer la qualité des semences	**7** Infrastructure de production et commercialisation des semences	Entrepreneurial local ; Public national
Valeur ajoutée et distribution	• Faible spécialisation des entreprises semencières et • Collaboration insuffisante entre les entreprises spécialisées, les institutions techniques, la recherche et les autres acteurs de la chaîne de valeur semencière	**8** Spécialisation des entrepreneurs semenciers	Entrepreneurial local
	• Faible adoption d'emballages adaptés et différenciés, capacités limitées en marketing et en distribution, et faibles liens commerciaux entre les acteurs de la chaîne de distribution des semences	**9** Marketing, promotion et distribution des semences de qualité	Entrepreneurial local

Fonctions	Défis	Thèmes émergents des défis	Systèmes semenciers
Utilisation	• Pouvoir d'achat limité des producteurs • Faible connaissance et adoption des variétés améliorées, • Liens insuffisants entre les acteurs de la chaîne de valeur et mécanismes peu développés pour faciliter l'accès aux semences de qualité.	**10** Création de la demande en semences de qualité	Les quatre systèmes semenciers*
Réglementation	• Faible alignement des politiques, stratégies et initiatives, financement limité des institutions clés • Fixation des prix des semences non adaptée aux réalités du marché	**11** Gouvernance et règlementation du secteur semencier	Les quatre systèmes semenciers*
	• Circulation de semences contrefaites, faibles capacités de contrôle et traçabilité des circuits de distribution • Faible sensibilisation des acteurs	**12** Lutte contre les semences contrefaites	Les quatre systèmes semenciers*
	• Cadre réglementaire et système de protection des obtentions végétales insuffisamment développés • Faible sensibilisation du décret portant sur la protection des obtentions végétales • Capacités techniques et financières limitées pour la conduite des essais DHS/DUS	**13** Protection des obtentions végétales et homologation des variétés	International privé
	• Faible attractivité du marché burundais, due à sa taille réduite, à un environnement des affaires peu favorable • Les exportations sont perçues comme un risque pour la disponibilité nationale des semences de qualité • Les importations de semences subventionnées créent des distorsions de marché	**14** Import et export des semences	International privé ; Entrepreneurial local
Coordination	• Systèmes d'information et données/statistiques semencières pas disponible • Collaboration limitée entre les acteurs et faible capacité de collecte, d'analyse, de diffusion et de suivi-évaluation des informations du secteur. • Faible digitalisation des prestations de services semenciers	**15** Coordination du secteur semencier	Les quatre systèmes semenciers*
	• Coordination et modalités d'approvisionnement institutionnel insuffisantes • Concurrence déloyale et faible prise en compte des capacités des entreprises locales	**16** Coordination des marchés institutionnels	Entrepreneurial local ; International privé
Financement	• Accès limité au crédit pour les entrepreneurs semenciers, faible collaboration avec les institutions financières, investissements insuffisants et systèmes de financement public peu durable, ainsi que mécanismes limités de gestion des risques dans le secteur semencier	**17** Services et produits financiers	Les quatre systèmes semenciers*
Organisation des acteurs	• Représentation et participation limitées des entreprises semencières les prises de décisions du coordination • Offre de services à valeur ajoutée du COPROSEBU insuffisante • Ressources limitées du su secteur privé • Faible capacité du des associations privés à mobiliser ses membres et à développer des partenariats	**18** Fonctionnement de l'association professionnelle semencière	Entrepreneurial local

**Les quatre systèmes sont : Privé international, Public national, Entrepreneurial local, Paysan & communautaire*

3 Où voulons-nous aller ?

3.1 Vision 2036 du secteur semencier Burundais

La vision à l'horizon 2036 constitue une orientation commune pour le développement futur du secteur semencier burundais. Elle s'appuie sur les progrès réalisés au cours des dernières années, tout en tenant compte des défis persistants qui limitent la performance du secteur et l'accès des producteurs à des semences de qualité. Cette vision traduit l'objectif d'un secteur semencier plus performant, durable, inclusif et orienté vers les besoins des producteurs et les opportunités du marché. Elle servira de cadre de référence pour guider les interventions des acteurs publics, privés, de la recherche, des organisations de producteurs et des partenaires au développement, et pour orienter les priorités et les investissements nécessaires à la transformation du secteur semencier au cours de la prochaine décennie.

Cette vision présente les principaux éléments nécessaires à une orientation stratégique à long terme : elle définit un horizon temporel clair, précise les caractéristiques souhaitées du futur secteur semencier et place l'accès durable de tous les producteurs à des semences de qualité au cœur de la vision. Elle donne une orientation stratégique à l'ambition de devenir un pôle régional de production et d'exportation de semences certifiées, en particulier pour les cultures où le Burundi dispose déjà d'avantages comparatifs, telles que le variétés hybrides de maïs, la pomme de terre et le haricot. Elle établit également un lien direct entre le développement du secteur semencier et les objectifs nationaux plus larges de sécurité alimentaire, de transformation agricole et de développement économique.

3.2 Ambitions par thème prioritaire stratégique

La réalisation de la vision 2036 repose sur des avancées dans chacune des fonctions du secteur semencier. Les ambitions liées aux 18 thèmes stratégiques, définissant les transformations recherchées, fournissent individuellement des orientations aux parties prenantes concernées et contribueront ensemble à la concrétisation de cette vision. Les ambitions de chaque thème sont définies dans le tableau 8.

3.3 Alignement avec les stratégies institutionnels

La vision globale du secteur semencier burundais s'inscrit dans les orientations et les perspectives portées par les principales institutions et organisations qui contribuent à son développement. L'analyse de leurs visions permet de mettre en évidence les priorités propres à chacune d'entre elles ainsi que leur contribution aux différents thèmes stratégiques identifiés. Bien que ces visions reflètent des mandats et des domaines d'intervention spécifiques, elles sont complémentaires et concourent collectivement à la réalisation de la vision globale du secteur. Leur mise en cohérence permet ainsi de renforcer l'alignement des interventions et de mobiliser les différents acteurs autour d'une ambition commune pour le développement du secteur semencier burundais. Dans cette perspective, afin d'assurer la cohérence entre les axes d'intervention des différentes organisations et les orientations de la feuille de route nationale semencière, le tableau 9 présente les principaux axes d'intervention ainsi que les thèmes stratégiques auxquels ils se rattachent.

« À l'horizon 2036, le Burundi dispose d'un secteur semencier innovant, intégré, résilient, économiquement viable, et compétitif, garantissant à tous les producteurs un accès durable et au temps opportun, à des semences de qualité de variétés améliorées, adaptées à leurs besoins, afin de soutenir la sécurité alimentaire et nutritionnel, et la transformation du secteur agricole. »

Tableau 8 | Thèmes et ambitions du secteur semencier burundais

Fonctions	Thèmes	Ambitions
Prestation de services	**19** Conservation de l'agro-biodiversité	Les ressources phytogénétiques et la diversité variétale du Burundi sont conservées, valorisées et utilisées durablement afin d'offrir aux producteurs un choix diversifié de variétés adaptées à leurs besoins.
	20 Développement et valorisation des variétés adaptées	Le développement variétal est guidé par des données fiables des préférences et besoins des producteurs, et des caractéristiques des différentes zones agro-écologiques et des marchés.
	21 Approvisionnement en semences de premières générations	Un système coordonné et prévisible garantit la disponibilité régulière des semences de première génération nécessaires à la production de semences de qualité au Burundi.
	22 Assurance de la qualité des semences	Un système national efficace et adapté d'assurance de la qualité des semences garantit le contrôle, la certification et la traçabilité des semences produites et/ou introduites et commercialisées au Burundi.
	23 Vulgarisation des pratiques et techniques de production des semences	Grâce à un meilleur accès aux connaissances et aux services de vulgarisation, les producteurs appliquent les bonnes pratiques agricoles, leur permettant de tirer le meilleur parti de leur investissement dans des semences de qualité.
Production	**24** Capacité technique et professionnalisation des producteurs semenciers locaux	Les producteurs et entreprises semencières sont professionnelles et bénéficient d'un accompagnement technique, entrepreneurial et commercial continu pour assurer une production durable et une valorisation des semences de qualité.
	25 Infrastructure de production et de commercialisation des semences	Des infrastructures et équipements adaptés permettent de sécuriser la production, le stockage, le conditionnement, le contrôle de la qualité et la distribution des semences au Burundi.
Valeur ajoutée et distribution	**26** Spécialisation des entrepreneurs semenciers	Des entreprises et entrepreneurs semenciers sont spécialisés, dynamiques et compétitifs dans la production, valorisation et de commercialisation de semences de cultures spécifiques, répondant à différents segments de marché et autres opportunités commerciales.
	27 Marketing, promotion et distribution des semences de qualité	Les entreprises semencières disposent de capacités renforcées en marketing, promotion et commercialisation des semences de qualité de variétés améliorées, et s'appuient sur des réseaux de distribution structurés assurant une meilleure disponibilité des semences de qualité dans les différentes zones du Burundi.
Utilisation	**28** Création de la demande en semences de qualité	Des chaînes de valeur agricole structurées, de la production à la transformation, créent des débouchés durables pour les producteurs et stimulent la demande en semences de qualité et de variétés adaptées aux exigences des marchés.
Réglementation	**29** Gouvernance et règlementation du secteur semencier	Un cadre institutionnel et réglementaire clair, cohérent et effectivement appliqué assure une gouvernance efficace et transparente, favorise l'adoption de réformes adaptées et renforce l'organisation et la performance du secteur semencier burundais.
	30 Lutte contre les semences contrefaites	La circulation des semences contrefaites et de qualité inférieure est fortement réduite grâce à des systèmes efficaces de contrôle et sanction, de certification et de traçabilité.
	31 Protection des obtentions végétales et homologation des variétés	Un système opérationnel de protection des obtentions végétales et d'homologation des variétés protège les innovations et facilite la mise à disposition de variétés de qualité au niveau national et régional.
	32 Import et export des semences	Des procédures efficaces et prévisibles d'importation et d'exportation facilitent les échanges régionaux et renforcent la compétitivité du secteur semencier burundais.
Coordination	**33** Coordination du secteur semencier	Un mécanisme national de coordination inclusif et fonctionnel réunit les principaux acteurs autour d'une vision, d'un plan d'action et d'objectifs communs.
	34 Coordination des marchés institutionnels	Les marchés institutionnels sont mieux coordonnés, garantissant aux entreprises locales des débouchés prévisibles et en favorisant un approvisionnement régulier en semences certifiées et de qualité.
Financement	**35** Services et produits financiers	Les services et produits financiers adaptés facilitent l'accès des producteurs, coopératives et entreprises semencières au financement de la production et des investissements.
Organisation des acteurs	**36** Fonctionnement de l'association professionnelle semencière	Une association professionnelle semencière représentative, performante et financièrement viable représente efficacement les entreprises semencières et contribue à la structuration, au plaidoyer et au développement du secteur semencier.

Direction de la Promotion des Filières Agricoles et des Produits Forestiers Non Ligneux (DPFAPFNL)

La DPFAPFNL étant une direction du ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage (MINEAGRIE), sa vision est « *Burundi, Pays Émergent en 2040 et Pays Développé en 2060* ».

Tableau 9 | Axes d'intervention de la vision de la DPFAPFNL et alignement avec la Feuille de Route Nationale Semencière du Burundi 2026-2036

Axes d'interventions	Brève description	Liens aux thèmes
Axe 1 : Renforcement du cadre institutionnel et réglementaire	Renforcement de l'environnement institutionnel et réglementaire du secteur semencier, ainsi que les mécanismes de certification, de contrôle qualité, de gouvernance et de transparence.	**Thème 4** : Assurance de la qualité des semences **Thème 11** : Gouvernance et règlementation du secteur semencier **Thème 16** : Coordination des marchés institutionnels **Thème 14** : Import et export des semences de qualité
Axe 2 : Développement des capacités techniques et infrastructurelles	Cet axe met l'accent sur le renforcement des compétences, des infrastructures et des outils nécessaires à la production, au contrôle, au stockage et à la conservation des semences de qualité.	**Thème 6** : Capacité technique et professionnalisation des producteurs semenciers locaux **Thème 7** : Infrastructure de production et commercialisation des semences
Axe 3 : Promotion et structuration du secteur privé semencier	Dynamisation du secteur privé semencier en soutenant la création et la formalisation des entreprises, l'accès au financement et aux marchés, les partenariats public-privé et la mise en place de mesures incitatives.	**Thème 11** : Gouvernance et règlementation du secteur semencier **Thème 18** : Fonctionnement de l'association professionnelle semencière
Axe 4 : Développement de la production et de la qualité des semences	Croissance de l'offre de semences certifiées en renforçant la production et la multiplication, en garantissant la qualité et en favorisant l'adoption de variétés améliorées.	**Thème 10** : Création de la demande en semences de qualité **Thème 6** : Capacité technique et professionnalisation des producteurs semenciers locaux
Axe 5 : Organisation et dynamisation du marché semencier	L'amélioration l'accès et l'efficacité du marché des semences en structurant les réseaux de distribution, en renforçant l'accès à l'information et en promouvant l'utilisation des semences certifiées auprès des producteurs.	**Thème 9** : Marketing, promotion et distribution des semences de qualité **Thème 11** : Gouvernance et règlementation du secteur semencier
Axe 6 : Promotion de la recherche, de l'innovation et de la résilience	Garantir la durabilité et la résilience du secteur semencier à travers le développement de variétés adaptées aux conditions locales, la recherche participative, l'innovation technologique et la promotion de semences résilientes aux aléas climatiques.	**Thème 1** : Conservation de l'agro-biodiversité **Thème 2** : Développement et valorisation des variétés adaptées **Thème 13** : Protection des obtentions végétales et homologation des variétés
Axe 7 : Coordination et suivi-évaluation	Le renforcement de la coordination et le suivi-évaluation du secteur à travers la mise en place de cadres de concertation, l'amélioration de la collecte et de l'analyse des données et l'adaptation des interventions en fonction des résultats.	**Thème 11** : Gouvernance et règlementation du secteur semencier **Thème 15** : Coordination du secteur semencier **Thème 16** : Coordination des marchés institutionnels

Office National de Contrôle et de Certification des Semences (ONCCS)

La vision de l'ONCCS est la suivante :

> *« D'ici 2035, l'ONCCS sera une institution de référence en matière de contrôle et de certification des semences, reconnue pour l'excellence de ses services digitalisés et transparents au service d'une agriculture durable, productive et résiliente vers l'utilisation de zéros semences végétale tout venant à l'horizon 2060. »*

Tableau 10 | Axes d'intervention de la vision de l'ONCCS et alignement avec la Feuille de Route Nationale Semencière du Burundi 2026-2036

Axes d'interventions	Brève description	Liens aux thèmes
Axe 1 : Assurance qualité	L'ONCCS met en place un système de certification rigoureux, transparent et reconnu, en renforçant ses capacités techniques, administratives et humaines et en instaurant une culture qualité.	**Thème 4** : Assurance de la qualité des semences **Thème 12** : Lutte contre les semences contrefaites **Thème 13** : Protection des obtentions végétales et homologation des variétés
Axe 2 : Digitalisation du système de contrôle et de certification	L'ONCCS transforme progressivement ses processus de contrôle et de certification par la digitalisation, met en place un système intégré de gestion des données, renforce la traçabilité numérique, développe des services numériques et sécurise l'exploitation des données.	**Thème 4** : Assurance de la qualité des semences **Thème 12** : Lutte contre les semences contrefaites **Thème 13** : Protection des obtentions végétales et homologation des variétés
Axe 3 : Renforcement des capacités institutionnelles et durabilité financière	L'ONCCS renforce ses ressources humaines, ses infrastructures, ses équipements et sa durabilité financière pour un système national de certification performant, crédible et autonome.	**Thème 6** : Capacité technique et professionnalisation des producteurs semenciers locaux **Thème 7** : Infrastructure de production et commercialisation des semences **Thème 17** : Services et produits financiers adaptés
Axe 4 : Communication et promotion de la visibilité	L'ONCCS développe une stratégie de communication pour diffuser ses missions, renforcer la visibilité des multiplicateurs agréés de semences végétales certifiées, promouvoir l'utilisation des semences certifiées et renforcer son image et sa visibilité.	**Thème 9** : Marketing, promotion et distribution des semences de qualité **Thème 10** : Création de la demande en semences de qualité **Thème 15** : Coordination du secteur semencier
Axe 5 : Développement des partenariats stratégiques et innovations	L'ONCCS renforce la collaboration avec les acteurs nationaux, régionaux et internationaux, la gouvernance du secteur semencier et la disponibilité des ressources techniques et financières et les innovations	**Thème 13** : Protection des obtentions végétales et homologation des variétés **Thème 14** : Import et export des semences de qualité

Collectif des Producteurs des Semences au Burundi (COPROSEBU)

Le COPROSEBU est une organisation privée des producteurs des semences qui a vu le jour en 2009 dotée des statuts et d'un Règlement d'Ordre Intérieur. Le COPROSEBU a établi un plan stratégique 2021 – 2027. Ce plan at été revu et étendu à 2030. La vision 2030 du COPROSEBU est la suivante :

> *« Le COPROSEBU, moteur de la souveraineté semencière au Burundi, en garantissant des semences de qualité, accessibles et adaptées aux besoins des producteurs pour accroître la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour un développement économique impulsés par le secteur agricole. Ceci sera rendu possible à travers une organisation optimale de la production semencière de qualité en quantité suffisante permettant à tous les producteurs agricoles d'améliorer leurs productions agricoles et passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture familiale et de marché. »*

Les axes d'interventions du COPROSEBU sont détaillés et prennent en compte 14 thèmes de la feuille de route nationale semencière.

Tableau 11 | Axes d'intervention de la vision de la COPROSEBU et alignement avec la Feuille de Route Nationale Semencière du Burundi 2026-2036

Axes d'interventions	Brève description	Liens aux thèmes
Axe 1 : Renforcement institutionnel	Le renforcement du COPROSEBU vise à améliorer sa gouvernance, sa professionnalisation, sa transparence et sa visibilité, tout en renforçant la mobilisation des financements, la collaboration entre ses membres, l'actualisation de son cadre réglementaire et la disponibilité des données sur le secteur semencier.	**Thème 16** : Coordination des marchés institutionnels **Thème 18** : Fonctionnement de l'association professionnelle semencière
Axe 2 : Amélioration de la qualité des semences	L'axe vise à renforcer la qualité des semences par l'amélioration de la certification, du contrôle qualité, des capacités des producteurs et de la structuration de la chaîne de production, tout en favorisant l'accès aux semences de pré-base et l'utilisation de variétés adaptées aux aléas climatiques et le développement de solutions d'irrigation à petite échelle.	**Thème 3** : Approvisionnement en semences de premières générations **Thème 4** : Assurance de la qualité des semences **Thème 6** : Capacité technique et professionnalisation des producteurs semenciers locaux
Axe 3 : Développement économique et commercial	L'axe vise à renforcer la commercialisation des semences à travers la création d'une marque collective, le développement de circuits et infrastructures de distribution, la commercialisation groupée, la promotion et le marketing, ainsi que la réalisation d'études de marché et le développement de partenariats commerciaux.	**Thème 7** : Infrastructure de production et commercialisation des semences **Thème 9** : Marketing, promotion et distribution des semences de qualité **Thème 15** : Coordination du secteur semencier **Thème 17** : Services et produits financiers adaptés
Axe 4 : Innovation et recherche	Les actions portent sur la promotion de l'innovation et de la résilience du secteur semencier à travers le développement de variétés adaptées aux conditions agroécologiques du Burundi, la promotion de l'agroécologie et l'utilisation des plateformes numériques du COPROSEBU.	**Thème 2** : Développement et valorisation des variétés adaptées **Thème 5** : Vulgarisation des pratiques et techniques de production des semences **Thème 8** : Spécialisation des entrepreneurs semenciers
Axe 5 : Plaidoyer et partenariats	Cet axe porte sur le renforcement du plaidoyer et de la représentation des producteurs auprès des pouvoirs publics, la promotion d'un cadre réglementaire favorable au secteur semencier, ainsi que le développement de partenariats et la mobilisation de financements auprès des ONG, bailleurs et acteurs privés.	**Thème 12** : Lutte contre les semences contrefaites **Thème 15** : Coordination du secteur semencier **Thème 16** : Coordination des marchés institutionnels
Axe 6 : Renforcement des capacités des membres	Les actions portent sur la mise en place de mécanismes de mentorat et l'amélioration de l'accès au financement à travers des lignes de crédit adaptées, un fonds de garantie et des dispositifs d'assurance agricoles.	**Thème 6** : Capacité technique et professionnalisation des producteurs semenciers locaux **Thème 18** : Fonctionnement de l'association professionnelle semencière

Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU)

La vision de l'ISABU est la suivante :

> *« Secteur agro-sylvo-pastorale dynamique fondé sur des technologies innovantes, des connaissances et des approches répondant aux besoins des utilisateurs des résultats de recherche. »*

Tableau 12 | Axes d'intervention de la vision de l'ISABU et alignement avec la Feuille de Route Nationale Semencière du Burundi 2026-2036

Axes d'interventions	Brève description	Liens aux thèmes
Action 1 : Recherche sur les cultures et développement de l'industrie semencière	Développer, caractériser et conserver les ressources phytogénétiques ; améliorer les variétés pour les rendre plus productives, résilientes et adaptées aux différentes zones agroécologiques ; produire les semences de première génération (souche, prébase) et maintenir la pureté variétale et les lignées parentales.	**Thème 1** : Conservation de l'agro-biodiversité **Thème 2** : Développement et valorisation des variétés adaptées **Thème 3** : Approvisionnement en semences de premières générations
Axe 2 : Recherche sur les ressources animales et halieutiques	Améliorer et diversifier le matériel génétique animal et halieutique à travers l'amélioration génétique, la reproduction, la nutrition, la santé animale et l'amélioration des systèmes d'élevage et de production piscicole.	**Thème 1** : Conservation de l'agro-biodiversité **Thème 2** : Développement et valorisation des variétés adaptées
Action 3 : Recherche sur l'aménagement, l'écologie et les systèmes de production agro-pastoraux et halieutiques	Développer des technologies et systèmes de production durables, rentables et résilients, notamment par la gestion de la fertilité des sols et de l'eau, l'agroécologie, la conservation de la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques ; analyser également la rentabilité et l'adoption des innovations.	**Thème 2** : Développement et valorisation des variétés adaptées **Thème 5** : Vulgarisation des pratiques et techniques de production des semences
Action 4 : Transfert des technologies et innovations de la recherche	Transformer les résultats de recherche en technologies accessibles et utilisables par les producteurs et les acteurs des chaînes de valeur à travers les démonstrations, essais participatifs, formations, fiches techniques, plateformes d'innovation et partenariats avec les producteurs, multiplicateurs, entreprises privées et services de vulgarisation.	**Thème 5** : Vulgarisation des pratiques et techniques de production des semences **Thème 6** : Capacité technique et professionnalisation des producteurs semenciers locaux **Thème 9** : Marketing, promotion et distribution des semences de qualité

Services de Vulgarisation de la MINEAGRIE

La vision des services de vulgarisation est la suivante :

> *« D'ici cinq ans, 50% des producteurs burundais utilisent des semences de qualité afin d'améliorer durablement les rendements et renforcer la résilience face aux changements climatiques »*

Les axes d'actions définis par les services de vulgarisation sont les suivants :

Tableau 13 | Axes d'interventions de la vision du MINEAGRIE et alignement avec la Feuille de Route Nationale Semencière du Burundi 2026-2036

Axes d'interventions	Brève description	Liens aux thèmes
Axe 1 : Sensibilisation et formation des producteurs	Les actions portent sur la création de la demande pour les semences améliorées et l'amélioration de la maîtrise des itinéraires techniques à travers la vulgarisation, les champs écoles des producteurs, le renforcement des capacités des acteurs et l'intégration de pratiques agricoles durables.	**Thème 5** : Vulgarisation des pratiques et techniques de production des semences **Thème 6** : Capacité technique et professionnalisation des producteurs semenciers locaux **Thème 8** : Spécialisation des entrepreneurs semenciers
Axe 2 : Organisation du système de distribution	Cet axe met l'accent sur l'amélioration de l'accès aux semences de qualité grâce au développement de réseaux de distribution de proximité, à la mise en place de mécanismes de soutien financier et au renforcement du suivi de la disponibilité et des stocks.	**Thème 9** : Marketing, promotion et distribution des semences de qualité **Thème 3** : Approvisionnement en semences de premières générations **Thème 11** : Gouvernance et règlementation du secteur semencier
Axe 3 : Recherche-Développement	L'axe porte sur la promotion et la diffusion de variétés innovantes adaptées aux défis climatiques et aux préférences des producteurs et des consommateurs, à travers la sélection participative, les démonstrations en milieu réel et la mise à disposition d'outils d'information sur les variétés recommandées	**Thème 2** : Développement et valorisation des variétés adaptées **Thème 9** : Marketing, promotion et distribution des semences de qualité
Axe 4 : Renforcement de la production semencière	Les actions sont axées sur la promotion des coopératives semencières et la professionnalisation des multiplicateurs afin de renforcer la production locale, la qualité et la disponibilité des semences.	**Thème 6** : Capacité technique et professionnalisation des producteurs semenciers locaux **Thème 10** : Création de la demande en semences de qualité
Axe 5 : Renforcement institutionnel et gouvernance	Cet axe vise à renforcer les compétences techniques et la maîtrise de la qualité des semences, tout en développant les partenariats public-privé, en harmonisant les interventions et en mettant en place une plateforme numérique de commande.	**Thème 7** : Infrastructure de production et commercialisation des semences **Thème 9** : Marketing, promotion et distribution des semences de qualité
Axe 6 : Renforcement d'un système intégré de suivi-évaluation	Cet axe se concentre sur la mise en place un système harmonisé de suivi, de collecte et d'analyse des données afin de mesurer l'adoption, la performance et les impacts des semences de qualité, tout en renforçant les capacités des acteurs concernés.	**Thème 5** : Vulgarisation des pratiques et techniques de production des semences **Thème 11** : Gouvernance et règlementation du secteur semencier **Thème 16** : Coordination des marchés institutionnels

3.4 Cohérence avec les stratégies nationales

Le développement du secteur semencier s'inscrit dans les orientations stratégiques nationales et institutionnels (tableaux 8-12) du Burundi et contribue directement à la réalisation des ambitions définies dans les principaux documents de politique et de planification. Ces documents ont fait l'objet d'une revue afin d'identifier les orientations et priorités pertinentes pour le secteur semencier et d'en assurer la cohérence avec la feuille de route nationale, notamment la Vision Burundi 2040–2060, le Plan National de Développement (PND) et le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA).

Les priorités de la feuille de route nationale semencière 2026-2036 sont ainsi articulées avec les objectifs nationaux en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de modernisation et de transformation de l'agriculture, d'amélioration de la productivité, de développement des chaînes de valeur et de promotion du secteur privé. En renforçant l'accès à des semences de qualité, en développant des systèmes semenciers performants et en favorisant la professionnalisation des acteurs, la feuille de route constitue un levier pour soutenir la transformation du secteur agricole et contribuer aux objectifs de développement économique, de création d'emplois et de renforcement de la résilience des systèmes de production.

4 Comment y parvenir ?

La voie d'innovation stratégique offre une vue d'ensemble des ambitions et des composantes d'un thème prioritaires stratégiques pertinent pour la transformation du secteur semencier. Les thèmes sont étroitement liés entre elles et peuvent porter sur différentes composantes. Elles sont présentées individuellement sous la fonction de transformation du secteur semencier et les systèmes semenciers auxquels elles correspondent le mieux. L'ordre de présentation des thèmes est basé sur les fonctions de transformation du secteur. Le tableau 13 présente la structure utilisée pour décrire une voie d'innovation stratégique.

4.1 Les thèmes stratégiques prioritaires

Pour chacun des 18 thèmes stratégiques (tableau 14 ci-dessous), une voie d'action est proposée afin de traduire les ambitions identifiées en interventions concrètes. Ces voies d'action établissent le lien entre la situation actuelle du secteur, caractérisée par les acquis et les défis majeurs, et l'ambition définie pour chaque thème. Elles précisent également les fonctions et les systèmes semenciers concernés, identifient les acteurs responsables ainsi que les partenaires de mise en œuvre, et définissent les actions stratégiques nécessaires pour progresser vers l'ambition visée. Enfin, chaque voie d'action est associée à des indicateurs du tableau de bord semencier afin de suivre les progrès réalisés et d'apprécier les changements au niveau du secteur. Cette approche permet ainsi de structurer chaque thème autour d'une logique cohérente reliant les défis, les acteurs, les actions et les résultats attendus.

Les thèmes stratégiques doivent être compris comme les composantes d'un même système, plutôt que comme des domaines d'intervention indépendants. Les progrès réalisés dans une fonction du secteur semencier peuvent en effet influencer directement les autres maillons du secteur semencier Les voies d'action doivent ainsi être mises en œuvre de manière parallèle et coordonnée, afin de renforcer simultanément l'ensemble du secteur semencier et de contribuer à la transformation durable des systèmes alimentaires au Burundi.

Tableau 14 | Structure de présentation des voies stratégiques d'innovation

Eléments	Détails
Fonctions du secteur	Fonction(s) de transformation **du secteur à laquelle la voie se rattache.**
Systèmes semenciers	Système(s) semencier(s) concerné(s) par la voie.
Ambition	Description de l'état ou du résultat souhaité du processus de transformation.
Acquis sectoriels	Progrès concret et déjà réalisé dans le secteur semencier burundais, en lien avec le thème concerné.
Défis	Brève description du contexte actuel et des défis liés au thème.
Acteurs clés	Principaux acteurs à impliquer dans la mise en œuvre de la voie, distingués entre acteurs : acteur clé et partenaires de mise en œuvre.
Actions proposées	Jusqu'à cinq étapes ou groupes d'activités décrivant les actions à entreprendre pour atteindre durablement l'ambition.
Indicateurs	Indicateurs permettant d'évaluer les progrès réalisés au sein de la voie d'innovation stratégique.

Source : De Boef et Thijssen (2023)

Tableau 15 | Les 19 thèmes stratégiques par les huit fonctions du secteur semencier

Prestation de services	Production	Valeur ajoutée et distribution	Utilisation
1 Conservation de l'agro-biodiversité **2** Développement et valorisation des variétés adaptées **3** Approvisionnement en semences de première génération **4** Assurance de la qualité des semences **5** Vulgarisation des pratiques et techniques de production des semences	**6** Capacité technique et professionnalisation des producteurs semenciers locaux **7** Infrastructure de production et commercialisation des semences	**8** Spécialisation des entrepreneurs semenciers **9** Marketing, promotion et distribution des semences de qualité	**10** Création de la demande en semences de qualité
Réglementation	**Coordination**	**Financement**	**Organisation des acteurs**
11 Gouvernance et règlementation du secteur semencier **12** Lutte contre les semences contrefaites **13** Protection des obtentions végétales et homologation des variétés **14** Import et export des semences	**15** Coordination du secteur semencier **16** Coordination des marchés institutionnels	**17** Services et produits financiers	**18** Fonctionnement de l'association professionnelle semencière

Thème 1 | Conservation de l'agro-biodiversité

Eléments	Détails
Fonction du secteur	Prestation de services
Systèmes semenciers	Paysan et communautaire ; Entrepreneurial local ; Public national
Ambition	Les ressources phytogénétiques et la diversité variétale du Burundi sont conservées, valorisées et utilisées durablement afin d'offrir aux producteurs un choix diversifié de variétés adaptées à leurs besoins.
Acquis sectoriels par thème	Des variétés locales / indigènes (autrement appelées races primitives ou cultivars traditionnels) sont reconnues et peuvent être enregistrées formellement sur la 'Liste B' du catalogue variétal.
Défis majeurs	La conservation de l'agro-biodiversité est limitée par la documentation et valorisation insuffisantes des ressources génétiques et des variétés locales adaptées pour leur intégration dans les programmes de développement variétale. Elle souffre également d'une faible coordination des efforts des institutions impliquées dans ce domaine.
Acteurs responsables	• **Acteur clé** : ISABU • **Partenaires de mise en œuvre** : centres CGIAR, universités, producteurs, entrepreneurs semenciers
Actions stratégiques	**1 Évaluer l'état et les tendances de la diversité génétique des principales cultures** Conduire une évaluation nationale pour analyser, avec la participation directe des producteurs, l'état et l'évolution de la diversité génétique de cultures prioritaires sélectionnées (intérêt pour le haricot, la patate douce et la banane). Il s'agira d'examiner en particulier l'utilisation de variétés locales par les producteurs, leur résilience et vulnérabilité face aux stress climatiques et sanitaires, le renouvellement variétal et les dynamiques de remplacement. Un des enjeux sera de vérifier si l'essor des filières semencières plus formalisées s'accompagne, dans certaines zones, d'un appauvrissement du choix variétal disponible pour les producteurs. L'exercice cherchera également à mettre en lumière les pratiques et initiatives déjà portées par les communautés pour préserver cette diversité, souvent sans lien avec une logique de marché. Les résultats serviront à orienter les choix de conservation, les priorités de sélection variétale et les décisions de politique publique, tout en constituant un point de départ pour un suivi durable de l'état de l'agro-biodiversité burundaise. **2 Renforcer les capacités de l'ISABU pour la collecte, la caractérisation et la conservation du matériel génétique** Consolider les moyens humains, financiers et infrastructurels de l'ISABU afin de lui permettre de caractériser l'ensemble du matériel génétique déjà collecté et de poursuivre la collecte sur l'ensemble du territoire. L'objectif est de résorber le décalage actuel entre les ressources disponibles et la capacité de l'institution à les valoriser pleinement, alors qu'une partie du matériel collecté reste aujourd'hui non caractérisé faute de moyens suffisants. **3 Combiner les modèles de conservation et de valorisation des variétés locales** Identifier et piloter des modèles viables combinant conservation in situ (à la ferme et en communauté) et conservation ex situ (banques de gènes), en établissant entre l'ISABU et les communautés une répartition claire des rôles pour la collecte, la documentation, la régénération, la conservation et l'évaluation participative du matériel génétique. Cette action porte sur la gouvernance partagée de ces modèles de conservation. Renforcer parallèlement les échanges entre acteurs du secteur, particulièrement entre communautés, pour dynamiser l'utilisation du matériel génétique et identifier des débouchés concrets afin d'ancrer la viabilité de ces modèles dans une réelle incitation économique pour les producteurs. **4 Accélérer l'enregistrement formel des variétés locales et indigènes sur la Liste B du catalogue national** S'appuyer sur la possibilité déjà ouverte d'inscrire les variétés locales et indigènes sur la Liste B du catalogue variétal pour en faciliter et en accélérer l'enregistrement, en accompagnant les producteurs et communautés détenteurs de ce matériel dans les démarches nécessaires. Cette reconnaissance officielle constitue un levier pour valoriser ce patrimoine variétal, sécuriser sa transmission et faciliter, à terme, sa diffusion à plus large échelle. **5 Élargir la base génétique mobilisée dans la sélection variétale pour renforcer la résilience du secteur** Encourager une utilisation plus diversifiée du matériel génétique conservé dans les programmes de sélection variétale, afin de limiter la concentration actuelle de la production formelle sur un nombre restreint de variétés. Une base génétique plus large renforce la résilience du secteur face aux risques sanitaires, climatiques et de marché, tout en offrant aux producteurs un choix variétal réellement diversifié.
Indicateurs – tableau de bord semencier	• **Indicateur 1** : Pourcentages de variétés locales et indigènes de différentes cultures enregistrées sur la liste B du catalogue national. • **Indicateur 2** : Pourcentage des cultures ayant leurs matériels génétiques caractérisé et conservé par l'ISABU. • **Indicateur 3** : Nombre de modèles de conservation in situ / ex situ pilotés conjointement par l'ISABU et des communautés, encore actifs après leur phase pilote.

Thème 2 | Développement et valorisation des variétés adaptées

Eléments	Détails
Fonction du secteur	Prestation de services
Systèmes semenciers	Public national et privé international
Ambition	Le développement variétal est guidé par des données fiables des préférences et besoins des producteurs, et des caractéristiques des différentes zones agroécologiques et des marchés.
Acquis sectoriels par thème	Le processus d'homologation des variétés est rapide, transparent et moins cher par rapport aux autres pays dans la zone sous-régionale et conforme les règles de EAC et COMESA, et attire les entreprises de maïs variétés hybrides pour l'homologation de leurs variétés aux Burundi.
Défis majeurs	Le développement variétal reste confronté à un nombre limité de variétés adaptées, à des capacités nationales de sélection encore insuffisantes et à une collaboration limitée entre les acteurs de la recherche et du secteur semencier. La sélection variétale prend également encore insuffisamment en compte les exigences liées à la résilience climatique, aux conditions agroécologiques et aux besoins du marché. (Section 2.4)
Acteurs responsables	• **Acteur clé** : ISABU • **Partenaires de mise en œuvre** : secteur privé, Recherche international (ex. CGIAR), Organisation internationales, IGEBU
Actions stratégiques	**1 Mettre en place des partenariats public-privé pour la recherche et développement variétale** Développer un programme de développement variétale incluant les objectifs agronomiques pour les cultures cibles ; Identifier les acteurs du secteur privés, entrepreneurs et coopératives, les organisations de recherche internationales et les organisations de développement pour les potentiels partenariats ; Développer des modalités de partenariats, incluant les contribution financière, technique et autres, avec les acteurs pour le développement des variétés ; Établir des liens et formaliser les collaborations entre l'ISABU, les organisations internationales de recherche, ainsi que les entreprises semencières nationales afin de co-concevoir et de mettre en œuvre des partenariats public-privé. **2 Renforcer le financement durable des programmes publics de sélection variétale** Elaborer et présenter des propositions aux organisations de développement partageant les mêmes objectifs, afin d'intégrer la sélection variétale dans les projets et programmes d'adaptation au changement climatique.; Mener un plaidoyer pour accroître le financement public des programmes de sélection variétale (en lien avec action 1). **3 Renforcer des capacités techniques des chercheurs et sélectionneurs nationaux** Évaluer et suivre la disponibilité des sélectionneurs pour chacune des cultures cibles ; Développer des partenariats entre l'ISABU, les universités nationales et les institutions techniques internationales pour renforcer la formation des sélectionneurs ; Organiser des formations techniques continues afin de renforcer les compétences des professionnels en sélection variétale ; Contribuer à l'élaboration et à l'actualisation du curriculum national de formation des jeunes sélectionneurs. **4 Mieux aligner les priorités de sélection variétale sur la résilience climatique, l'adaptation agroécologique et la demande du marché** Élaborer une cartographie actualisée des risques climatiques et des principales zones agroécologiques du pays afin d'orienter les priorités de sélection ; Réaliser des analyses régulières des besoins des producteurs, des préférences des consommateurs et de la demande des marchés afin d'orienter les objectifs de sélection ; Identifier et prioriser les caractéristiques variétales recherchées pour chaque zone agroécologique et système de production, notamment la tolérance à la sécheresse, aux maladies, aux ravageurs et aux autres stress climatiques ; Renforcer la sélection participative en associant les producteurs, les producteurs de semences, les transformateurs et les autres utilisateurs finaux à l'évaluation et au choix des variétés ; Mettre en place des essais multi-locaux et des démonstrations en conditions réelles afin d'évaluer la performance, l'adaptation et l'acceptabilité des variétés. **5 Promouvoir et valoriser les variétés améliorées pour favoriser leur adoption et commercialisation** Promouvoir les variétés prometteuses et préférées à travers des essais multi-locaux et des actions de diffusion ciblées afin de faciliter leur adoption et leur accès au marché ; Organiser des essais participatifs et des démonstrations en conditions réelles en partenariat avec les acteurs privés (action 1) ; Documenter et diffuser les résultats des essais pour faciliter l'adoption et l'utilisation des variétés adaptées.
Indicateurs – tableau de bord semencier	• **Indicateur 4** : Nombre des programmes de sélection variétale développé par l'ISABU en partenariats public-privé. • **Indicateur 5** : Nombre de variétés développées intégrant des caractéristiques de résilience et d'adaptation aux conditions agroécologiques et climatiques. • **Indicateur 6** : Pourcentage de nouvelles variétés testées dans plusieurs zones agroécologiques et diffusées auprès des producteurs.

Thème 3 | Approvisionnement en semences de premières générations

Eléments	Détails
Fonction du secteur	Prestation de services
Systèmes semenciers	Paysan et communautaire ; Public national ; Entrepreneurial local ; Privé international
Ambition	Un système coordonné et prévisible garantit la disponibilité régulière des semences de première génération nécessaires à la production de semences de qualité au Burundi.
Acquis sectoriels par thème	• Le PSSD (IFDC) a renforcé les partenariats entre l'ISABU et les multiplicateurs de semences, permettant à neuf grands entrepreneurs semenciers de produire et de distribuer des semences de première génération de pomme de terre. Ces entrepreneurs représentaient alors environ 50% de l'offre nationale, en complément de la production de l'ISABU. • Renforcement du partenariat entre neuf multiplicateurs de semences et l'ISABU, facilité par le PSSD (IFDC) pour la production des semences de premières générations de pomme de terre.
Défis majeurs	La production et la disponibilité des semences de première génération restent limitées par une faible planification et prévision de la demande, des capacités de production insuffisantes, un financement limité et des modèles commerciaux encore peu développés et une faible reconnaissance et structuration du système semencier paysan et communautaire. De plus, la capacité limitée de l'ISABU à assurer simultanément les fonctions de recherche et de production de semences, contribue à une disponibilité insuffisante des semences. Finalement, les partenariats public-privé demeurent insuffisamment structurés pour assurer une production et une distribution durables de ces semences.
Acteurs responsables	• **Acteur clé** : ISABU • **Partenaires de mise en œuvre** : Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU), secteur privé, ONGs et partenaires de développement
Actions stratégiques	**1 Planifier et prévoir la demande en semences de première génération** Evaluer les besoins passés et actuels en semences de première génération par culture, et zones de production ; En partenariat avec l'INSBU, collecter et analyser les données sur les superficies cultivées, et faire des prévisions des besoins des multiplicateurs ; Collaborer avec l'INSBU pour inclure des données des semences dans l'annuaire statistiques ; Établir un plan de production et d'approvisionnement des trois à quatre saisons (1 ans) en avance, et basé sur les besoins prévisionnels et les capacités disponibles ; Ré-évaluer les systèmes de prévision après pilotage et les adapter. **2 Mettre en place un système de précommande des semences de première génération** Développer un système permettant aux acteurs, incluant des entrepreneurs et coopératives semencières de commander les semences ; Mettre en place un mécanisme, tels que des fiches manuelles et numériques de précommande accessible par les acteurs ; Diffuser les dates et délais de précommande avant les périodes de production ; Digitaliser le processus de précommande pour assurer la traçabilité ; Évaluer et améliorer le système sur la base des résultats de chaque campagne. **3 Développer des modèles économiques et des partenariats public-privé viables pour les semences de première génération** Développer des modèles économiques viables pour la production des semences de premières générations pour des cultures cibles tels que le maïs, riz, haricot, pomme de terre, manioc etc. ; Réaliser des études de faisabilité et rentabilité pour les différentes cultures cibles. **4 Accroître la production et disponibilité des semences de première génération** Délimiter le rôle de l'ISABU à la recherche et assurer la production de semences à travers d'autres organisations ; Collaborer avec des entreprises privées et des coopératives de producteurs, disposant du potentiel pour produire des semences de première génération ; Renforcer les capacités techniques des producteurs et entrepreneurs pour la production des semences de première génération des cultures cibles ; Mettre en place des systèmes adaptés de stockage et de distribution afin de garantir la disponibilité des semences de première génération au moment opportun *(En lien avec thème 7)*. **5 Piloter et mettre à l'échelle le système de précommande et approvisionnement pour cinq cultures** Sélectionner les cinq cultures prioritaires et identifier les acteurs concernés ; Tester le système de précommande sur les cinq cultures avant chaque campagne agricole ; Mettre en place un mécanisme de suivi des commandes, de la production et des stocks ; Évaluer les résultats du pilote et ajuster le modèle en fonction des besoins et des contraintes rencontrées ; Documenter et étendre progressivement le système à d'autres cultures et acteurs.
Indicateurs – tableau de bord semencier	• **Indicateur 7** : Systèmes de planification et de précommande en semences de première génération est mise en place, piloté, adapté et mise à l'échelles pour au moins 5 cinq cultures au niveau national. • **Indicateur 8** : Pourcentage de la demande des semences de première génération nécessaire/requise à la production des semences de qualité disponible.

Thème 4 | Assurance de la qualité des semences

Eléments	Détails
Fonction du secteur	Prestation de services
Systèmes semenciers	Paysan et communautaire ; Public national ; Entrepreneurial local ; Privé international
Ambition	Un système national efficace et adapté d'assurance de la qualité des semences garantit le contrôle, la certification et la traçabilité des semences produites et/ou introduites et commercialisées au Burundi.
Acquis sectoriels par thème	• Système de certification de semences fonctionnant, utilisés par 800+ entrepreneurs semenciers et gérés par l'ONCCS, et mis en œuvre en collaboration avec l'engagement d'inspecteurs accrédités d'affiliations diverses. • La certification des semences est réalisée dans un délai de moins que 4 semaines.
Défis majeurs	• Les inspecteurs et les techniciens de laboratoire de l'ONCCS disposent d'une capacité de diagnostic des maladies insuffisante. • L'ONCCS n'a pas d'autonomie financière d'où la disponibilité tardive des budgets alloués à l'ONCCS limitant ainsi l'accès sur terrain en temps réel des techniciens de l'ONCCS et l'efficacité des services de l'Institution. • Le système d'inspecteurs accrédités reste financièrement dépendant du PSSD, créant un risque de conflit d'intérêts avec les entrepreneurs semenciers et fragilisant la crédibilité du système. • Faible digitalisation du contrôle et de la certification des semences, limitant le traitement de l'information et le suivi des opérations • Le système de traçabilité des semences reste insuffisant, réduisant la capacité à vérifier leur origine, leur qualité et leur conformité.
Acteurs responsables	• **Acteur clé** : ONCCS • **Partenaires de mise en œuvre** : MINEAGRIE, entrepreneurs semenciers (entreprises domestiques, multiplicateurs indépendants, groupes de producteurs, coopératives), PSSD, consultant spécialisé dans le développement de modèles économiques pour les acteurs du secteur semencier
Actions stratégiques	**1 Examiner les approches institutionnelles et opérationnelles actuelles de l'ONCCS** Évaluer les pratiques actuelles de l'ONCCS en matière d'accréditation et d'inspection par des tiers, d'analyse et de contrôle de la qualité, de certification, de conditionnement, d'étiquetage et de traçabilité des semences, ainsi que les liens entre l'ONCCS, les inspecteurs accrédités et les entrepreneurs semenciers des différents systèmes semenciers (couverture géographique et par culture). Évaluer enfin le modèle de financement et le niveau d'autonomie financière de l'ONCCS. **2 Renforcer les capacités des services et des entrepreneurs semenciers pour l'assurance de la qualité des semences** Renforcer les compétences du personnel du service d'assurance de la qualité des semences de l'ONCCS (laboratoire et inspecteurs), des inspecteurs accrédités, ainsi que des entrepreneurs semenciers (entreprises domestiques, multiplicateurs indépendants, groupes de producteurs, coopératives) en matière d'assurance de la qualité des semences notamment pour améliorer la fiabilité et les délais d'exécution des analyses, ainsi que le diagnostic et identification des agents pathogènes transmis par les semences. Le renforcement des capacités du laboratoire doit soutenir sa conformité avec les standards de l'ISTA. **3 Développer et piloter des modèles viables pour les inspecteurs accrédités, la certification de l'ONCCS et la traçabilité des semences** Piloter un modèle d'inspecteurs accrédités avec un mécanisme de financement viable et une répartition claire des rôles entre l'ONCCS et les inspecteurs accrédités ; Mettre en place un mécanisme de recouvrement des coûts des services d'inspection et de certification de l'ONCCS afin de renforcer son autonomie financière ; Développer et tester un système numérique de traçabilité des semences pour améliorer le suivi, la transparence et la fiabilité du système d'assurance qualité. **4 Assurer l'autonomie financière et la viabilité du système d'assurance qualité, notamment du dispositif d'inspecteurs accrédités et du système de traçabilité des semences.** Définir des normes et critères d'accréditation pour les inspecteurs tiers, et établir des procédures claires de contrôle, de sanction et de recours en cas de manquement ; Mettre en place un mécanisme de révision et d'actualisation des redevances, fixé par ordonnance conjointe du ministre de l'Agriculture et du ministre des Finances *(en lien avec l'article 17 de la Loi)* ; Intégrer les dispositions requises pour la reconnaissance des outils numériques de traçabilité au sein du cadre légal existant. **5 Evaluer les pilotes et soutenir leurs mises à l'échelle** Assurer le suivi des résultats et de l'impact des projets pilotes, documenter les leçons apprises sur les différents modèles testés, et appuyer leur intégration progressive dans le mandat officiel de l'ONCCS afin de garantir l'institutionnalisation et l'expansion nationale du système d'inspecteurs accrédités et du dispositif de traçabilité des semences.
Indicateurs - tableau de bord semencier	• **Indicateur 9** : Système de contrôle, la certification et la traçabilité des semences développé, piloté et mise en œuvre. (Ex. type Seed Tracker/Seed-Codex) • **Indicateur 10** : Nombre de membres du personnel de l'ONCCS (laboratoire et inspecteurs) et d'entrepreneurs semenciers ayant bénéficié d'un renforcement de capacités en assurance qualité. • **Indicateur 11** : Les normes et protocoles d'assurance de qualité sont élaborés et diffusé pour toutes les cultures dans le PNS 2022.

Thème 5 | Vulgarisation des pratiques et techniques de production des semences

Eléments	Détails
Fonction du secteur	Prestation de services
Systèmes semenciers	Paysan et communautaire ; Public national
Ambition	Grâce à un meilleur accès aux connaissances et aux services de vulgarisation, les producteurs appliquent les bonnes pratiques agricoles, leur permettant de tirer le meilleur parti de leur investissement dans des semences de qualité.
Acquis sectoriels par thème	• Activités de démonstration déployées pour stimuler l'adoption et la promotion des semences de qualité. • Les compétences techniques renforcées à travers les Champs-Écoles des Producteurs (CEP) pour les cultures stratégiques de pomme de terre, maïs, riz et haricot.
Défis majeurs	Les services de vulgarisation ont des capacités techniques et financières limitées des services concernés, ce qui freine la diffusion des innovations et des bonnes pratiques. Il y a une faible collaboration entre les services publics, les prestataires privés de vulgarisation et les autres acteurs du secteur. L'implication insuffisante des agro-distributeurs et l'accès limité des producteurs à des informations techniques fiables et actualisées constituent également des contraintes importantes.
Acteurs responsables	• **Acteur clé** : Services de vulgarisation du MINEAGRIE • **Partenaires de mise en œuvre** : Secteur privé, ONGs, ISABU, ONGs et partenaires de développement
Actions stratégiques	**1 Concevoir des modèles de soutien pour les services de vulgarisation** Réaliser un état des lieux des capacités techniques, humaines, financières et matérielles des services publics de vulgarisation, afin d'identifier précisément les lacunes existantes. Sur cette base, évaluer la viabilité de différentes modalités de fonctionnement possibles pour ces services, notamment leurs options de modèle commercial et leur positionnement institutionnel le plus pertinent (rattachement public, partenariat public-privé, entité semi-autonome). Établir et piloter, sur cette base, une ou plusieurs entités de services d'appui à la vulgarisation, en testant leur fonctionnement réel avant tout investissement de renforcement de capacités à plus grande échelle, une fois la viabilité du ou des modèles confirmés. Relier ces entités, dès la phase de pilotage, aux principaux programmes de développement du secteur privé et de la chaîne de valeur semencière financés par les bailleurs, afin d'ancrer leur modèle dans les dynamiques existantes du secteur plutôt que de le concevoir de manière isolée. **2 Développer un programme de formation continue pour les agents de terrain** Élaborer des modules et supports de formation adaptés en partenariat avec les universités techniques, l'ISABU, les ONGs, tout en intégrant des thématiques transversales ; Organiser des formations continues et des sessions de mise à niveau pour les cadres, agents des services techniques, de vulgarisation et des leaders communautaires ; Diffuser les variétés résistantes, tolérantes et adaptées ; Créer une cartographie numérique des variétés recommandées ; Mettre en place un système de suivi et d'évaluation des compétences acquises ; Faire un bilan biennale (chaque 2 ans) et identifier les besoins spécifiques de formation du personnel de vulgarisation et des agro-distributeurs pour des mises à jour. **3 Mettre en place un dispositif d'appui aux activités de vulgarisation** Élaborer des plans d'activités annuel et des présaisons, pour la formation, la démonstration et l'accompagnement des producteurs en collaboration avec l'ISABU et le secteur privé; Mettre en place des mécanismes d'appui technique et financier pour soutenir ces activités ; Développer et/ou identifier les outils numériques et canaux de communication adaptés aux différents profils de producteurs ; Utiliser les plateformes numériques, les applications mobiles, les radios et autres médias pour diffuser les informations ; Mettre en place des champs de démonstrations en collaboration avec les producteurs, producteurs et les entrepreneurs semencier ; Mettre en place un mécanisme de retour d'information des producteurs afin d'améliorer les contenus et les services. **4 Renforcer les synergies entre la vulgarisation, la recherche, et les chaînes de valeur** Identifier les acteurs des chaînes de valeur et les opportunités de collaboration avec les services de vulgarisation pour amplifier la production et disponibilité des semences de qualité ; Mettre en place un système de distribution des semences de qualité en partenariat avec les agro-distributeurs ; Encourager l'ouverture des points de vente agréés au niveau des zones ; Établir des partenariats entre les services de vulgarisation, les programmes de développement, les entreprises semencières et les agro-distributeurs ; Développer des mécanismes de financement et de collaboration permettant de pérenniser les services de vulgarisation. **5 Collecter et partager les informations, faire le suivi-évaluation des activités de vulgarisation** Harmoniser les outils de collecte d'information avec les outils des acteurs de coordination du secteur semencier *(voir thème 15)* ; Collecter et partager les données d'adoption, pratiques agricoles et tendances de la demande du marché ; Participer et contribuer aux dialogues et réunions de la plateforme semencière nationale ; Faire le suivi et évaluation des activités de vulgarisation chaque 3 ans – spécifiquement en 2029, 2032, et 2035, et publier le rapport national de la vulgarisation agricole.
Indicateurs - tableau de bord semencier	• **Indicateur 12** : Pourcentage de producteurs de semences, distributeurs et producteurs ayant accès aux services de vulgarisation nécessaire pour améliorer leur rendement et productivité. • **Indicateur 13** : Pourcentage des agents de vulgarisation formés aux pratiques liées aux semences pour assurer la formation, la démonstration et l'accompagnement des producteurs. • **Indicateur 14** : Pourcentage du rendement moyen escompté pour les principales cultures ciblées dans le PNS 2022.

Thème 6 | Capacité technique et professionnalisation des producteurs semenciers locaux

Eléments	Détails
Fonction du secteur	Production
Systèmes semenciers	Paysan et communautaire ; Public national ; Entrepreneurial local ; Privé international
Ambition	Les producteurs et entreprises semencières sont professionnelles et bénéficient d'un accompagnement technique, entrepreneurial et commercial continu pour assurer une production durable et une valorisation des semences de qualité.
Acquis sectoriels par thème	Plus de 800 entrepreneurs semenciers actuellement actifs dans le secteur semencier burundais, témoignant de l'essor du secteur privé semencier. De ces entrepreneurs, plus de 330 sont membres du CORPOSEBU.
Défis majeurs	Les capacités techniques et managériales insuffisantes, ainsi que le faible niveau de professionnalisation des entreprises semencières privées, des producteurs communautaires, limitant leur capacité à mettre en place des systèmes commerciaux viables et durables de production régulière de semences de qualité. Ces contraintes sont accentuées par l'insuffisance des systèmes de gestion de la qualité et de l'accompagnement technique continu, notamment à travers le coaching, le mentorat et les stages, nécessaires au renforcement durable des compétences et à l'amélioration des performances des acteurs.
Acteurs responsables	• **Acteur clé** : Secteur privé et Coopératives • **Partenaires de mise en œuvre** : ONCCS, ISABU, ONGs et partenaires de développement
Actions stratégiques	**1 Renforcer les capacités techniques de production des entreprises semencières** Évaluer les besoins techniques des entreprises semencières surtout pour les variétés améliorées ; Renforcer les compétences en production des semences de qualité incluant la production, le traitement et conditionnement, et le stockage ; Appuyer les entreprises dans la formalisation et l'amélioration de leurs systèmes de gestion. **2 Dynamiser les systèmes de gestion de la qualité au sein des entreprises semencières** Évaluer les systèmes existants de gestion et d'assurance de la qualité ; Élaborer et mettre en place des procédures opérationnelles normalisées (SOP) en partenariat avec ISABU et ONCCS ; Diffuser les procédures opérationnelles normalisées (SOP) ; Former le personnel à l'application des procédures et aux exigences de qualité ; Développer et promouvoir les mécanismes de contrôle interne, de traçabilité et d'amélioration continue de la qualité au sein des entreprises semencières. **3 Appuyer le renforcement des capacités techniques au niveau du système semencier paysan et communautaire** Identifier les acteurs de la société civile, ONGs qui soutiennent les paysans et coopératives communautaire ; Former les producteurs et les organisations communautaires sur les bonnes pratiques de production, de sélection, de conservation et de gestion des semences ; Former les producteurs sur les techniques de stockage, de conservation et de gestion des stocks afin de réduire les pertes et préserver la qualité des semences. **4 Développer des modèles commerciaux viables pour la production et la commercialisation de semences de qualité** Appuyer les entreprises dans l'élaboration de plans d'affaires et de stratégies commerciales ; Développer des partenariats avec les paysans et producteur communautaire (ex. production contractuelle), distributeurs, institutions financières et autres acteurs du marché ; Documenter et mettre à l'échelle les modèles commerciaux performants. **5 Professionnaliser les entreprises semencières sur les plans organisationnel et commercial.** Définir les services d'appui prioritaires et les modalités d'accompagnement pour les entrepreneurs semenciers et coopératives ; Mettre en place des mécanismes et services de coaching, mentorat et assistance technique adaptés aux besoins des entreprises ; Faciliter les stages et les échanges d'expérience entre entreprises.
Indicateurs – tableau de bord semencier	• **Indicateur 15** : Pourcentage d'entreprises semencières et coopératives communautaires du COPROSEBU et autres acteurs privés ayant renforcé leur compétence techniques et organisationnelles. • **Indicateur 16** : Pourcentage d'entreprises semencières membre du COPROSEBU et autres associations appliquant des procédures opérationnelles normalisées (SOP) de contrôle qualité et de traçabilité. • **Indicateur 17** : Nombre de prestataires de services d'appui technique et commercial disponible pour les producteurs de semences.

Thème 7 | Infrastructure de production et commercialisation des semences

Eléments	Détails
Fonction du secteur	Production
Systèmes semenciers	Paysan et communautaire ; Public national ; Entrepreneurial local
Ambition	Des infrastructures et équipements adaptés permettent de sécuriser la production, le stockage, le conditionnement, le contrôle de la qualité et la distribution des semences au Burundi.
Acquis sectoriels par thème	• Avec l'appui du programme PSSD, 15 systèmes d'irrigation ont été mis en place dans les zones de production semencière au Burundi, à travers des appuis financiers mixtes (dons-crédits-propre investissement). • Des entrepreneurs semenciers ont amélioré leurs hangars de stockage avec des financements mixtes (don-crédit-propre investissement) avec appui des projets PSSD et PSSD-2. • Le développement des centres provinciaux de services semenciers par COPROSEBU, avec membres de COPROSEBU comme actionnaires, avec appui financier mixte (don et investissement privé)
Défis majeurs	Le développement du secteur semencier est également limité par l'insuffisance des infrastructures et des équipements adaptés. L'accès à des systèmes d'irrigation fiables demeure limité, tandis que les capacités de stockage et de conservation des semences restent insuffisantes. Par ailleurs, l'accès limité aux investissements et aux financements freine la modernisation des infrastructures semencières, notamment des équipements et laboratoires nécessaires au contrôle de la qualité.
Acteurs responsables	• **Acteur clé** : DPFAPFNL ; secteur privé • **Partenaires de mise en œuvre** : Secteur privé, Instituts financières, Banque Communautaire et Agricole du Burundi (BCAB) ; Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, MINEAGRI
Actions stratégiques	**1 Identifier et mettre en place des systèmes d'irrigation adaptés à la production semencière** Réaliser une étude nationale afin d'évaluer la disponibilité des et les besoins spécifique en infrastructures d'irrigation pour la production semencière ; Identifier les zones prioritaires de production semencière ainsi que les besoins en irrigation par culture ; Évaluer les différentes options de systèmes d'irrigation adaptés aux cultures semencières, en analysant leurs coûts et leur potentiel d'investissement par les secteurs public, privé et les partenaires au développement ; Promouvoir des solutions d'irrigation à petite échelle, économes en eau et adaptées aux conditions locales ; Élaborer un programme national de développement des infrastructures d'irrigation pour la production de semences invitant des investissements ; Réhabiliter les infrastructures existantes et mettre en place de nouveaux systèmes d'irrigation dans les zones prioritaires de production ; Intégrer le développement des infrastructures d'irrigation dans les programmes nationaux d'investissement agricole ; Soutenir les entreprises semencières dans l'acquisition d'infrastructures d'irrigation à travers des mécanismes de subvention et d'appui public. **2 Soutenir la mise en place des infrastructures de stockage et conditionnement des semences** Appuyer les producteurs et entreprises semencières dans la mise en place d'infrastructures de stockage adaptées, notamment des hangars de conservation pour les semences de pomme de terre ; Identifier et promouvoir des équipements de conditionnement à coût réduit mais performants, accessibles aux producteurs individuels et aux entreprises semencières; Soutenir les centres de services semenciers de la COPROSEBU ; Encourager les investissements publics et privés dans les infrastructures de stockage et de conditionnement afin de réduire les pertes post-récolte et d'améliorer la qualité des semences ; Soutenir le secteur semencier pour mettre en place les centres de services semenciers pour les membres du COPROSEBU. *(En lien avec le thème 18).* **3 Moderniser des laboratoires conformément aux normes ISTA** Réaliser une évaluation des besoins des laboratoires publics et privés en matière d'équipements, d'infrastructures et de compétences techniques ; Sélectionner et moderniser deux laboratoires d'analyse de la qualité des semences afin de répondre aux exigences nationales et internationales ; Renforcer les compétences techniques du personnel des laboratoires en matière d'analyse et de gestion de la qualité ; Mettre en place les procédures opérationnelles, le système de management de la qualité et les mécanismes de traçabilité requis pour l'accréditation selon les normes ISTA ; Élaborer un modèle d'opérationnalisation garantissant l'autonomie financière, la durabilité et la qualité des services des laboratoires ; Promouvoir les services des laboratoires auprès des acteurs nationaux et des marchés régionaux. **4 Plaidoyer pour la mise en place d'une politique de subvention des infrastructures agricoles** S'appuyer sur les résultats des études diagnostiques pour élaborer un document de plaidoyer en faveur de mécanismes de subvention destinés aux investissements dans les infrastructures d'irrigation, de stockage, de conditionnement et les laboratoires semenciers ; Proposer un cadre de mise en œuvre précisant les critères d'éligibilité, les modalités de financement et les mécanismes de gestion des subventions ; Élaborer ces propositions en concertation avec les institutions publiques, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers afin d'assurer leur faisabilité et leur appropriation. **5 Faciliter l'accès au financement pour les infrastructures dans le secteur semencier** Organiser des dialogues entre les institutions financières (notamment la BCAB et autres banques commerciales), la COPROSEBU et la DPFAPFNL (MINEAGRIE) afin de développer des produits financiers adaptés aux besoins du secteur semencier *(en lien avec le thème 17)* ; Mettre en place des mécanismes permettant de combiner les subventions publiques avec les produits financiers destinés à l'acquisition d'infrastructures et d'équipements semenciers ; Mener un plaidoyer pour la création d'un fonds national d'investissement pour les infrastructures agricoles, incluant une allocation dédiée au développement du secteur semencier.
Indicateurs - tableau de bord semencier	• **Indicateur 18** : Pourcentage des besoins en infrastructures semencières des acteurs semenciers couverts par de nouvelles installations mises en place ou réhabilitées, et fonctionnelles. • **Indicateur 19** : Nombres de laboratoires accrédité ISTA et fonctionnel pour servir le marché local et régional. • **Indicateur 20** : Mise en place d'un fonds de subvention dédié au financement des infrastructures semencières.

Thème 8 | Spécialisation des entrepreneurs semenciers

Eléments	Détails
Fonction du secteur	Valeur ajoutée et distribution
Systèmes semenciers	Entrepreneurial local ; Public national ; Privé international
Ambition	Des entreprises et entrepreneurs semenciers sont spécialisés, dynamiques et compétitifs dans la production, valorisation et de commercialisation de semences de cultures spécifiques, répondant à différents segments de marché et autres opportunités commerciales.
Acquis sectoriels par thème	• Le secteur privé assure environ 30 % de la production et de l'approvisionnement en semences de pomme de terre, témoignant de sa contribution croissante au développement du secteur semencier. • Des entreprises privées, telles que SETRACO, se sont spécialisées dans la production de semences de maïs variétés hybrides, contribuant au développement de l'offre nationale.
Défis majeurs	Le secteur semencier est confronté à une faible spécialisation des entreprises semencières selon les cultures prioritaires, les segments de marché et les opportunités commerciales. Le secteur offre également peu de services spécialisés aux producteurs semenciers. Cette contrainte est renforcée par des capacités techniques spécialisées insuffisantes, ainsi que par une collaboration encore limitée entre les entreprises semencières, les institutions techniques, les organismes de recherche et les autres acteurs de la chaîne de valeur.
Acteurs responsables	• **Acteur clé** : Secteur privé • **Partenaires de mise en œuvre** : Entrepreneurs semenciers, Associations, ONGs et partenaires de développement
Actions stratégiques	**1 Renforcer la spécialisation et les capacités techniques des entreprises semencières maraîchères** Identifier les cultures maraîchères prioritaires présentant un potentiel commercial pour le marché national et régional ; Renforcer les capacités techniques des entreprises en matière de contrôle de qualité, de conditionnement et de commercialisation des semences maraîchères ; Renforcer les capacités des entrepreneurs semenciers pour la promotion des variétés performantes ; Faciliter la mise en relation avec des entreprises semencières internationales afin de développer des partenariats techniques et commerciaux, et l'accès aux marchés régionaux et internationaux ; Promouvoir l'adoption de normes de qualité répondant aux exigences des partenaires internationaux. **2 Accroître et maintenir l'offre national de semences de pomme de terre par le secteur privé** Renforcer les capacités techniques et les infrastructures des producteurs et entreprises semencières spécialisées dans la pomme de terre ; Soutenir les investissements dans les infrastructures de multiplication, de stockage et de conservation des semences de pomme de terre *(en lien avec thème 7)* ; Renforcer les partenariats entre l'ISABU, les entreprises semencières et les producteurs spécialisés afin d'assurer un approvisionnement régulier en semences de souche et prébase ; Porter la contribution de la production nationale à au moins 50% des besoins en semences de pomme de terre, et au marché d'exportation. **3 Promouvoir l'investissement des entreprises semenciers pour la production de maïs variétés hybrides à grande échelle** Appuyer l'émergence et la professionnalisation d'entreprises nationales spécialisées dans la production de semences de maïs variétés hybrides ; Faciliter l'accès aux investissements, aux équipements et aux financements nécessaires à la production à grande échelle pour les entreprises existante et les nouvelles ; Faciliter l'accès aux marchés nationaux et régionaux *(en lien avec thème 14)*, notamment à travers l'appui à l'exportation et au respect des exigences réglementaires des marchés cibles. **4 Explorer des opportunités de développement du secteur semencier pour des cultures spécialisées** Évaluer le potentiel de développement de filières semencières pour des cultures spécialisées à fort potentiel (banane, cultures fruitières, etc.), en fonction de la demande du marché, de la disponibilité du matériel végétal, des avantages comparatifs et des conditions agroécologiques ; Élaborer des plans de développement pour les filières prioritaires identifiées, définir les interventions nécessaires et mobiliser les acteurs publics, privés et les partenaires techniques autour de partenariats stratégiques.
Indicateurs – tableau de bord semencier	• **Indicateur 21** : Nombre d'entreprises semencières maraîchères ayant établi des partenariats techniques ou commerciaux avec des entreprises internationales. • **Indicateur 22** : Pourcentage des besoins annuels en semences certifiées de pomme de terre, tels qu'estimés dans le PNS 2022, couverts par la production du secteur privé. • **Indicateur 23** : Pourcentage des besoins annuels en semences certifiées de maïs hybride, tels qu'estimés dans le PNS 2022, couverts par la production du secteur privé.

Thème 9 | Marketing, promotion et distribution des semences de qualité

Eléments	Détails
Fonction du secteur	Valeur ajoutée et distribution
Systèmes semenciers	Entrepreneurial local ; Public national ; Privé international
Ambition	Les entreprises semencières disposent de capacités renforcées en marketing, promotion et commercialisation des semences de qualité de variétés améliorées, et s'appuient sur des réseaux de distribution structurés assurant une meilleure disponibilité des semences de qualité dans les différentes zones du Burundi.
Acquis sectoriels par thème	• Mise en œuvre d'activités de démonstration pour promouvoir l'utilisation de semences de qualité auprès des producteurs. • Développement d'expériences en matière de valorisation de l'image de marque des entreprises semencières et d'utilisation d'emballages professionnels pour renforcer l'attractivité et la confiance des producteurs.
Défis majeurs	• Pas de production locale des emballages propices et abordables pour les semences de pommes de terre • Faible compétition entre distributeurs de semences au plan national. • Perturbation régulière du marché de semences par des interventions publiques
Acteurs responsables	• **Acteur clé** : Entrepreneurs semenciers/secteur privé • **Partenaires de mise en œuvre** : agro-dealers, producteurs, ISABU, consultant ou service de soutien pour la gestion d'entreprises semencières, services de vulgarisation publics et privés
Actions stratégiques	**1 Evaluer et renforcer les capacités des entrepreneurs semenciers dans le marketing, la promotion et la commercialisation des semences** Évaluer le niveau de connaissance du marché et de maturité commerciale des entrepreneurs semenciers et des agro-dealers, puis renforcer leurs capacités de manière différenciée selon leur profil et leur degré de professionnalisation en termes de marketing, de promotion et de commercialisation des semences. L'objectif est de faire de la compréhension du marché et de la stratégie commerciale un préalable systématique à l'investissement en marketing, plutôt qu'une démarche improvisée. **2 Concevoir des modèles économiques viables pour un investissement durable dans le marketing et la promotion des semences** Faire évoluer le financement des activités marketing vers un investissement structurel porté par les entreprises elles-mêmes. Cela passe par une étude structurée des modèles économiques viables pour le marketing et la promotion des semences, notamment des modèles associant producteurs et entreprises comme relais commerciaux, ou des services de conseil intégrés à la distribution via les agro-dealers, en analysant leurs structures de coûts, leurs mécanismes d'incitation, le rôle des outils numériques et leur potentiel de déploiement à l'échelle nationale. L'objectif est d'identifier des modèles financièrement viables et duplicables, qui renforcent à la fois l'accès des producteurs à une information fiable sur les semences et la capacité des entreprises à investir durablement dans leur stratégie marketing. **3 Soutenir les entrepreneurs semenciers dans la mise en œuvre et la mise à l'échelle de stratégies de promotion adaptées aux besoins des producteurs** Accompagner les entrepreneurs semenciers dans la conception et la mise en œuvre de stratégies de promotion inclusives faisant usage de plusieurs approches complémentaires combinant démonstration, visibilité commerciale et communication (ex. organisation de journées paysannes et de parcelles de démonstration, la participation à des salons et foires agricoles, et des campagnes de communication combinant radio locale, supports audiovisuels, réseaux sociaux et digitaux, et supports imprimés, adaptées aux réalités d'accès à l'information des différentes zones rurales du pays). Ces activités doivent être conçues en tenant compte des rôles différenciés des femmes et des hommes dans les décisions d'achat de semences au sein des ménages, afin que les messages, les canaux et les lieux de diffusion touchent effectivement l'ensemble des utilisateurs concernés. **4 Instaurer des mécanismes de redevabilité envers les producteurs pour construire une réputation de confiance dans la durée** Accompagner les entrepreneurs semenciers et les agro-dealers dans la mise en place de mécanismes concrets, au-delà de la communication, qui engagent leur responsabilité vis-à-vis de la qualité vendue : garanties de remplacement en cas de non-conformité, dispositifs de recueil et de traitement des retours d'expérience des producteurs, suivi documenté de la performance des variétés d'une saison à l'autre. L'objectif est de permettre à la confiance de se construire sur des preuves répétées plutôt que sur des messages ponctuels, et de récompenser ainsi les entrepreneurs qui s'engagent réellement envers leurs clients. **5 Documenter les bonnes pratiques et élaborer des lignes directrices pour la promotion et la démonstration des semences** Capitaliser sur les expériences pilotées dans le cadre des actions précédentes pour établir un cadre de référence national en matière de marketing semencier, incitant l'ensemble des entreprises à professionnaliser leurs pratiques.
Indicateurs – tableau de bord semencier	• **Indicateur 24** : Nombre d'entrepreneurs semenciers ayant bénéficié d'un renforcement de capacités en marketing et gestion commerciale. • **Indicateur 25** : Pourcentage des zones agricoles prioritaires disposant d'au moins un point de vente de semences de qualité fonctionnel.

Thème 10 | Création de la demande en semences de qualité

Eléments	Détails
Fonction du secteur	Utilisation
Systèmes semenciers	Public national ; Entrepreneurial local ; Privé international
Ambition	Des chaînes de valeur agricole structurées, de la production à la transformation, créent des débouchés durables pour les producteurs et stimulent la demande en semences de qualité et de variétés adaptées aux exigences des marchés.
Acquis sectoriels par thème	• Au cours des quinze dernières années, les efforts des acteurs du secteur semencier ont principalement porté sur l'amélioration de la disponibilité des semences de qualité, notamment à travers l'introduction de nouvelles technologies, tel que les variété hybrides de maïs, et de nouvelles pratiques de production comme des serres de production des mini cultures de pomme de terre. • Les dix prochaines années seront consacrées à maintenir le développement de la demande et à l'élargissement des débouchés, tant au niveau national que régional, afin de soutenir durablement la croissance du secteur semencier.
Défis majeurs	Les liens entre les producteurs de semences, les organisations paysannes, les transformateurs et les acteurs commerciaux demeurent insuffisants, contribuant à une demande limitée en semences améliorées et de qualité. Cette demande est également freinée par le faible pouvoir d'achat des producteurs, une adoption limitée des semences améliorées en raison d'un manque d'information sur leurs avantages agronomiques et économiques, le faible développement de mécanismes facilitant l'accès des petits producteurs aux semences de qualité, ainsi qu'une prise en compte insuffisante des besoins spécifiques des producteurs selon les cultures, les zones agroécologiques et les opportunités de marché.
Acteurs responsables	• **Acteur clé** : CNS, ONGs et partenaires de développement • **Partenaires de mise en œuvre** : DPFAPFNL, Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et d'Artisanat du Burundi (CCIB), Chambre Fédérale de Commerce et d'Industrie du Burundi (CFCIB)
Actions stratégiques	**1 Renforcer les liens entre le secteur semencier et les chaînes de valeur agricoles** Mettre en place des cadres de concertation entre les entreprises semencières, les organisations de producteurs, les transformateurs, les commerçants et les acheteurs ; Promouvoir des partenariats public-privé entre les acteurs des chaînes de valeur et le secteur semencier ; Développer des mécanismes de coordination pour aligner la production semencière sur les besoins des filières ; Promouvoir les contrats de production et les systèmes de précommande de semences basé sur la demande des transformateurs. **2 Développer les chaînes de valeur des cultures prioritaires afin de stimuler la demande en semences de qualité au plan national** Identifier et prioriser les cultures prioritaires à fort potentiel économique et commercial pour la transformation et/ou le marché de l'exportation ; Renforcer les débouchés commerciaux pour les produits issus des cultures prioritaires avec des programmes de contractualisations ; Renforcer l'organisation des acteurs des chaînes de valeur des cultures prioritaires ; Favoriser l'intégration des semences de qualité dans les programmes de développement des filières ; Appuyer le développement des marchés et des débouchés pour les produits issus des cultures prioritaires ; Mettre en place des systèmes d'information sur les variétés et normes de qualité demandées par le marché ; Promouvoir les investissements publics et privés dans les chaînes de valeur des cultures prioritaires afin d'amélioré les économies d'échelle *(en lien avec thème 17)*. **3 Structurer les petits producteurs pour faciliter and susciter les commandes groupées de semences** Collaborer avec les ONGs, et agents d'appui aux producteurs pour structurer les petits producteurs en coopératives et organisations fonctionnelles ; Mettre en place ou renforcer des groupes d'inclusion financière permettant aux producteurs de mobiliser et gérer collectivement les ressources nécessaires à l'achat de semences ; Faciliter la mise en place de mécanismes de commandes groupées auprès des entreprises semencières (CORPOSEBU) ; Établir des liens commerciaux entre les organisations de producteurs et les entreprises semencières afin de sécuriser les débouchés et d'accélérer l'écoulement des semences produites. **4 Accroître la sensibilisation et l'implication des producteurs et des acteurs locaux dans la promotion des semences de qualité** Renforcer les capacités des organisations paysannes, des coopératives et des leaders communautaires pour promouvoir les semences de qualité ; Inclure des acteurs locaux dans les organisations des parcelles de démonstration, des champs écoles paysans, des foires semencières et des journées portes ouvertes ; Développer des campagnes de communication à travers les radios communautaires, les médias numériques et les services de vulgarisation. **5 Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de commercialisation des semences pour le marché régional** *(en lien avec thème 14)* Mettre en place des mécanismes de promotion commerciale pour positionner les semences burundaises sur les marchés régionaux – commençant avec les semences de maïs variétés hybrides et les pommes de terre; Accompagner les entreprises semencières dans les procédures d'exportation, notamment en matière de certification, de conformité réglementaire et de formalités douanières ; Mener des études et organiser des dialogues avec les acteurs des pays cibles pour établir la demande en semences ; Définir des objectifs chiffrés d'exportation et identifier les marchés régionaux prioritaires (ex : République Démocratique du Congo - RDC), l'EAC et le COMESA ; Renforcer les flux de change au niveau régional pour augmenter la balance de devises étrangères.
Indicateurs - tableau de bord semencier	• **Indicateur 26** : Nombre de partenariats ou contrats entre les acteurs du secteur semencier et les acteurs des chaînes de valeur des cultures prioritaires. • **Indicateur 27** : Pourcentage des besoins annuels en semences de qualité pour trois cultures cibles, tels qu'estimés dans le PNS 2022, couverts par des mécanismes de contractualisation.

Thème 11 | Gouvernance et règlementation du secteur semencier

Eléments	Détails
Fonction du secteur	Réglementation
Systèmes semenciers	Paysan et communautaire ; Public national ; Entrepreneurial local ; Privé international
Ambition	Un cadre institutionnel et réglementaire clair, cohérent et effectivement appliqué assure une gouvernance efficace et transparente, favorise l'adoption de réformes adaptées et renforce l'organisation et la performance du secteur semencier burundais.
Acquis sectoriels par thème	• Le cadre juridique du secteur semencier a été renforcé avec l'adoption de la Loi n° 1/06 du 29 mai 2026, qui révise la Loi n° 1/08 du 23 avril 2012 portant organisation du secteur semencier. • La révision de 2026 rempli les lacunes de la loi de 2012 en restructurant le cadre institutionnel pour un contrôle de qualité plus rigoureux. Elle dynamise le secteur privé et les producteurs locaux tout en adaptant la législation aux avancées technologiques. Enfin, elle comble un vide juridique majeur en réglementant de manière exclusive l'introduction des organismes génétiquement modifiés (OGM). • Le CNS existe et est reconnu comme un organisme ouvrant un espace de dialogue permettant d'identifier les contraintes qui limitent la performance du secteur et de formuler des propositions de changements. La révision de la loi renforce le rôle du secteur privé dans le CNS.
Défis majeurs	La gouvernance du secteur semencier reste insuffisamment consolidée pour assurer une coordination efficace des acteurs, une mise en œuvre cohérente des politiques et un développement durable du secteur. Le secteur est marqué par un faible alignement entre les politiques, les stratégies et les initiatives nationales, ainsi que par une coordination insuffisante entre les institutions publiques, le secteur privé, les organisations de producteurs et les partenaires techniques et financiers. Il est également confronté à un mécanisme de fixation administrative des prix des semences insuffisamment adapté aux réalités économiques du marché. En outre, la compétitivité des entreprises semencières locales est limitée par un accès insuffisant aux intrants essentiels, notamment aux engrais minéraux, et par des modèles économiques peu adaptés à une production de semences durable et rentable. Enfin, la dépendance financière et ressources limitées des institutions publics réduisent leur capacité à assurer leurs services.
Acteurs responsables	• **Acteur clé** : Commission Nationale Semencière (CNS) • **Partenaires de mise en œuvre** : ONCCS, DPFAPFNL, MINEAGRIE, secteur privé
Actions stratégiques	**1 Assurer la mise en œuvre effective et le suivi de la loi semencière de 2026** Assurer la mise en œuvre de la loi semencière signé en May 2026 ; Élaborer, adopter et opérationnaliser les textes d'application de la loi, en cohérence avec la présente feuille de route nationale semencière ; Pérenniser le système national de suivi-évaluation de la gouvernance du secteur semencier à travers le tableau de bord national afin de mesurer les progrès, d'identifier les contraintes et d'améliorer continuellement les performances du secteur. **2 Mettre en place un cadre favorable à la libéralisation et au développement d'un marché semencier compétitif** Réviser le mécanisme de fixation des prix des semences afin de mieux refléter les coûts de production et les réalités du marché ; Lever les contraintes réglementaires limitant la concurrence et l'investissement privé ; Mettre en place un système d'information sur les prix, les marchés et les flux de commercialisation des semences ; Promouvoir la libéralisation et l'amélioration des chaînes d'approvisionnement en intrants agricoles afin de réduire les coûts de production des entreprises semencières et des producteurs ; Faciliter l'accès des producteurs de semences aux intrants essentiels (ex. produits phytosanitaires), à des conditions compétitives ; Faciliter l'accès aux intrants essentiels, notamment aux engrais et aux semences de première génération ; Plaidoyer pour la libéralisation du marchés des engrais pour assure l'approvisionnement et assurer un coût abordable pour les producteurs ; **3 Assurer la pérennité financière des services publics du secteur semencier** Élaborer une stratégie de mobilisation des ressources financières propres pour l'ONCCS et l'ISABU ; Définir et actualiser une grille tarifaire couvrant les coûts des services de certification, d'inspection, d'analyse, de transport et d'expertise technique ; Mettre en place des mécanismes de recouvrement des coûts pour les services techniques fournis par les institutions publiques ; Diversifier les sources de financement à travers des prestations de services, des partenariats et des projets. **4 Renforcer la cohérence entre les politiques, les stratégies et les interventions en faveur du secteur semencier** Mettre en place une plateforme nationale et cadre permanent de concertation entre les institutions publiques, le secteur privé, les organisations de producteurs et les partenaires techniques et financiers *(en lien avec thème 15)*. Structurer et institutionnaliser la plateforme nationale semencière afin d'améliorer la coordination des interventions ; Harmoniser les politiques, les stratégies et les plans d'intervention relatifs au secteur semencier ; Promouvoir le partage d'informations, le suivi conjoint des interventions et la redevabilité entre les acteurs' *(en lien avec thème 15)*.
Indicateurs – tableau de bord semencier	• **Indicateur 28** : Le CNS mène des actions de plaidoyer en faveur de prix accessibles et équitables des semences et des autres intrants agricoles. • **Indicateur 29** : Tous les textes règlementaires sont actualisés, adoptés et mis en application.

Thème 12 | Lutte contre les semences contrefaites

Eléments	Détails
Fonction du secteur	Réglementation
Systèmes semenciers	Public national ; Entrepreneurial local ; Privé international
Ambition	La circulation des semences contrefaites et de qualité inférieure est fortement réduite grâce à des systèmes efficaces de contrôle et sanction, de certification et de traçabilité.
Acquis sectoriels par thème	Un système de contrôle de qualité de semences considéré comme fonctionnel est mis en place
Défis majeurs	La part des semences contrefaites sur les marchés semenciers demeure mal connue. Leur persistance, ainsi que celle des semences de qualité inférieure, témoignent d'un dispositif de prévention, de contrôle et de répression encore insuffisamment efficace. Les capacités limitées des services de contrôle, associées à un cadre réglementaire et à des mécanismes d'application perfectibles, réduisent l'efficacité de la lutte contre les pratiques frauduleuses. La faible sensibilisation des producteurs, des distributeurs et des autres acteurs de la chaîne de valeur aux risques liés aux semences contrefaites constitue également un défi. Le contrôle aux frontières reste difficile en raison de la circulation des semences, qui complique la vérification de leur origine et de leur conformité. Enfin, les faiblesses en matière d'identification et de traçabilité, notamment les emballages falsifiés, les étiquettes non conformes et l'absence de numéros de lot ou de certificats, rendent difficile la vérification de l'origine et de la qualité des semences.
Acteurs responsables	• **Acteur clé** : ONCCS • **Partenaires de mise en œuvre** : DPFAPFNL, Secteur privé, les distributeurs provinciaux, ONGs et projets
Actions stratégiques	**1 Développer les capacités des institutions et sensibiliser les acteurs à la lutte contre les semences contrefaites** Renforcer les capacités des organismes de réglementation, des inspecteurs et des agents de contrôle en matière de détection, d'investigation et de gestion des fraudes ; Mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation auprès des producteurs, des distributeurs et des distributeurs sur les risques liés aux semences contrefaites ; Promouvoir des mécanismes de dénonciation et de signalement des cas de fraude impliquant les organisations de producteurs, les distributeurs et les consommateurs. **2 Promouvoir les bonnes pratiques d'approvisionnement et de commercialisation des semences** Sensibiliser les acheteurs institutionnels, les distributeurs, les organisations de producteurs et les autres acteurs aux bonnes pratiques d'approvisionnement en semences *(en lien avec thème 16)* ; Promouvoir le recours à des fournisseurs et distributeurs agréés et à des semences certifiées dans les procédures d'achat ; Intégrer des exigences de traçabilité, d'étiquetage, de certification et de vérification de l'authenticité des semences dans les dossiers et contrats d'approvisionnement ; Renforcer la transparence des processus d'achat et encourager la conservation des documents de traçabilité et des preuves d'achat. **3 Renforcer le système de traçabilité des semences sur les marchés** Mettre en place un système de veille et de surveillance des marchés semenciers afin de détecter les semences contrefaites ; Harmoniser les procédures de contrôle, de saisie, de traçabilité et de destruction des semences frauduleuses conformément à l'article 48 de la loi semencière *(en lien avec thème 4)* ; Organiser des visites de contrôle trimestriels des marchés locaux. **4 Implémenter les dispositions pénales et sanctions misent en place pour les infracteurs** Diffuser les pénalités et sanctions élaborées dans les articles 54, 55, 56, 57 et 58 de la loi semencière 2026 en collaboration avec les media (ex. radio, télévision) et réseaux sociaux ; Renforcer l'application des sanctions et des mesures coercitives à l'encontre des acteurs impliqués dans la production, le réemballage, la falsification et la commercialisation de semences contrefaites ; Partager et collaborer avec les organismes de contrôle (ONCCS), les forces de l'ordre (Police national), les autorités judiciaires et les services des douanes pour lutter contre la fraude.
Indicateurs - tableau de bord semencier	• **Indicateur 30** : Le mécanisme de signalement des semences contrefaites est opérationnel et utilisé par les acteurs du secteur. • **Indicateur 31** : Niveau de satisfaction des entreprises semencières à l'égard des actions menées pour lutter contre les semences contrefaites (%).

Thème 13 | Protection des obtentions végétales et homologation des variétés

Eléments	Détails
Fonction du secteur	Réglementation
Systèmes semenciers	Privé international ; Public national
Ambition	Un système opérationnel de protection des obtentions végétales et d'homologation des variétés protège les innovations et facilite la mise à disposition de variétés de qualité au niveau national et régional.
Acquis sectoriels par thème	• Cadre légal semencier harmonisé avec les directives du COMESA et les normes de l'UPOV. • Dispositif de contrôle et de certification opérationnalisé.
Défis majeurs	Le système de protection des obtentions végétales reste insuffisamment opérationnel, limitant les investissements nationaux et internationaux dans le développement et l'introduction de nouvelles variétés. Bien que le cadre réglementaire relatif à la protection des obtentions végétales et aux droits de propriété intellectuelle ait été récemment actualisé, sa mise en œuvre n'est pas encore effective. De plus, le Burundi n'est pas membre de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV), ce qui réduit l'attractivité du pays pour les investissements variétaux. Par ailleurs, des défis supplémentaires sont l'accès limité aux catalogues variétaux régionaux, une faible sensibilisation des acteurs aux avantages de la protection des obtentions végétales et des ressources financières insuffisantes pour la conduite des essais de Distinction, Homogénéité et Stabilité (DHS/DUS).
Acteurs responsables	• **Acteur clé** : CNS • **Partenaires de mise en œuvre** : Comité Nationale d'Homologation, MINEAGRI, ISABU
Actions stratégiques	**1 Mettre en place et opérationnaliser le cadre juridique de protection des obtentions végétales et des droits de propriété intellectuelle** Développer un système transparent permettant de protéger les droits d'obtenteurs selon l'article 49 de la loi semencière 2026 ; Élaborer un projet de loi sur la protection des obtentions végétales (POV) conforme aux standards internationaux ; Soumettre le projet de loi aux instances gouvernementales et parlementaires en vue de son adoption et de sa promulgation ; Élaborer les règlements d'application, les directives techniques et les procédures nécessaires à l'opérationnalisation de la loi ; Élaborer et mettre en œuvre un plan national de mise en œuvre de la loi sur la protection des obtentions végétales, sous le leadership de l'ONCCS et de l'ISABU, avec l'appui des partenaires au développement ; Faire la diffusion de ce plan pour attirer d'avantage les organisations internationales ; Désigner des membres de l'ISABU, l'ONCCS et MINEAGRI comme représentants et coordinateurs des activités de protection des obtentions végétales. **2 Poursuivre l'adhésion du Burundi à l'UPOV et renforcer l'intégration aux systèmes régionaux et internationaux** Elaborer le cadre juridique et institutionnel nécessaire à l'adhésion du Burundi à l'UPOV incluant les critères de protection (DHS), les droits d'obtenteurs, la durée de protection et les mécanismes d'application[1] ; Soumettre et faire examiner la législation a UPOV pour avis positif ou demande des modifications ; Par le biais des coordinateurs, soumettre la demande d'adhésion auprès du UPOV (*lien du processus* UPOV) ; Sensibiliser les décideurs et les acteurs du secteur aux avantages de l'adhésion à l'UPOV. **3 Renforcer les capacités nationales pour les essais spécifiques DHS/DUS** Renforcer les capacités techniques et financières de l'ONCCS et l'ISABU pour la conduite des essais de Distinction, Homogénéité et Stabilité (DHS/DUS) ; Inclure ces services dans la stratégie de pérennisation financière des services publics *(en lien avec thème 17)* ; Équiper les laboratoires nationaux pour la réalisation des essais DHS conformément aux normes internationales ; Sélectionner et former le personnel technique à la conduite et à l'évaluation des essais DHS/DUS, en partenariat avec le comité technique d'homologation. **4 Positionner le système national d'homologation du Burundi comme une référence régionale afin d'attirer les organisations régionales et internationales** Promouvoir le système national d'homologation du Burundi auprès des organisations régionales et internationales intervenant dans le secteur semencier ; Assurer la diffusion et l'application des dispositions de l'article 25 de la loi semencière de 2026 relatives aux essais des nouvelles variétés selon leur pays ou région d'origine ; Participer et accueillir des missions, ateliers et formations régionales afin de positionner le Burundi comme un centre d'expertise en matière d'homologation variétale ; Promouvoir la participation du Burundi aux plateformes techniques régionales (COMESDAS) et internationales relatives à l'évaluation et à l'homologation des variétés. **5 Développer une plateforme digitale pour les demandes d'homologation et protection des obtentions végétales** Concevoir une plateforme digitale, hébergée par l'ONCCS, en s'inspirant des bonnes pratiques et des plateformes existantes (ex. plateforme du Nigeria) ; Digitaliser les procédures de dépôt, d'instruction et de suivi des demandes d'homologation variétale et de protection des obtentions végétales ; Digitaliser le bulletin Officiel du Burundi des variétés homologuées (article 27 de la loi semencière nationale), des demandes en cours et des droits d'obtenteur ; Assurer la maintenance, la mise à jour et la sécurisation de la plateforme afin de garantir sa pérennité.
Indicateurs - tableau de bord semencier	• **Indicateur 32** : Cadre juridique de protection des obtentions végétales opérationnel et mis en œuvre. • **Indicateur 33** : Processus d'adhésion du Burundi à l'UPOV achevé. • **Indicateur 34** : Plateforme digitale de gestion des demandes d'homologation variétale et de protection des obtentions végétales opérationnelle (% des demandes traitées en ligne). • **Indicateur 35** : Nombre de séance des sensibilisations organisée à l'endroit des obtenteurs des variétés sur le plan national et régional (une séance par an)

[1] UPOV. *En savoir plus sur la procédure pour devenir membre de l'UPOV ou obtenir le statut d'observateur.* https://www.upov.int/fr//about-upov/observers/?utm_source=chatgpt.com

Thème 14 | Import et export des semences de qualité

Eléments	Détails
Fonction du secteur	Réglementation
Systèmes semenciers	Entrepreneurial local et Privé international
Ambition	Des procédures efficaces et prévisibles d'importation et d'exportation facilitent les échanges régionaux et renforcent la compétitivité du secteur semencier burundais.
Acquis sectoriels par thème	Le cadre réglementaire pour l'importation des semences aligné sur les exigences et accords de l'EAC et du COMESA permettant de réduire les barrières réglementaires pour des activités de commercialisation.
Défis majeurs	Le développement du commerce des semences est freiné par des contraintes réglementaires, institutionnelles et économiques. Les exportations sont encore perçues comme un risque pour la disponibilité nationale des semences de qualité, tandis que les importations de semences subventionnées créent des distorsions de marché qui affectent la compétitivité des entreprises semencières nationales. Par ailleurs, l'absence d'un laboratoire d'analyse des semences conforme aux normes internationales de l'ISTA limite l'accès aux marchés internationaux. Enfin, la faible attractivité du marché burundais, due à sa taille réduite, à un environnement des affaires peu favorable et à des contraintes liées au régime de change, freine les investissements et l'intérêt des entreprises semencières internationales.
Acteurs responsables	• **Acteur clé** : CSN et secteur privé • **Partenaires de mise en œuvre** : DPFAPFNL, MINEAGRI *(Cabinet du Ministre)*, Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et d'Artisanat du Burundi (CCIB), Commissariat des Douanes et Accises (CDA)
Actions stratégiques	**1 Harmoniser les procédures d'importation et d'exportation des semences certifiées afin de faciliter les échanges commerciaux** Réaliser une revue des procédures administratives, réglementaires et phytosanitaires applicables à l'importation et à l'exportation des semences certifiées *(en lien avec thème 4)* ; Identifier les contraintes, les doublons et les inefficacités dans les procédures actuelles, surtout pour les cultures spécifique tel que les légumes ; Élaborer et mettre en œuvre des procédures simplifiées, harmonisées et transparentes pour les opérateurs semenciers ; Soutenir la mise en œuvre des laboratoires ISTA *(en lien avec thème 4 et 7)* ; Renforcer la coordination entre les institutions impliquées dans les procédures d'importation et d'exportation tel que l'ONCCS, services de douane ; Sensibiliser les acteurs publics et privés aux procédures. **2 Digitaliser le processus d'importation et exportation des semences certifiés pour assurer la traçabilité** Réaliser une étude de faisabilité pour la mise en place d'un guichet unique électronique dédié à l'importation et à l'exportation des semences au sein du ministère de commerce; Interconnecter les systèmes des institutions concernées afin de faciliter le partage d'informations ; Assurer la maintenance et l'amélioration continue des plateformes numériques ; Réaliser une étude comparative des meilleures pratiques en matière de portails numériques et de procédures d'importation et d'exportation des semences – exemple du Sénégal. **3 Renforcer l'intégration du Burundi dans les mécanismes régionaux et internationaux de commerce des semences** Identifier les réformes réglementaires, institutionnelles et techniques nécessaires pour satisfaire aux exigences d'adhésion aux mécanismes régionaux (COMESA, EAC) et internationaux d'exportation et importation des semences ; Accompagner les institutions compétentes dans le processus d'adhésion et de mise en conformité ; Faire des plaidoyers. **4 Identifier et promouvoir les opportunités d'exportation des semences hybrides dans la région des Grands Lacs** Promouvoir les exportations de semences hybrides comme une source stratégique de devises pour le Burundi, en valorisant leur forte valeur ajoutée et leur potentiel d'exportation à partir de volumes physiques relativement faibles ; Développer et mettre en œuvres des activités de promotion pour positionner le Burundi comme hub régional des semences de qualité pour les Grands Lacs ; Développer une marque ou un label de qualité pour les semences burundaises afin de renforcer leur visibilité et leur confiance sur les marchés régionaux ; Identifier et développer les marchés régionaux à fort potentiel, notamment la RDC, les pays de l'EAC et du COMESA, en fonction de la demande et des avantages comparatifs du Burundi *(en lien avec thème 10, action 5)*. **5 Accompagner les entreprises semencières dans leurs activités d'exportation des semences** Renforcer les capacités des entreprises semencières nationales sur les réglementations, les procédures et les opportunités offertes par les cadres régionaux de commerce des semences ; Accompagner les entreprises semencières nationales dans l'utilisation effective des mécanismes régionaux de commerce afin de faciliter les importations et les exportations de semences ; Élaborer des guides pratiques sur les procédures de commerce régional et international des semences ; Intégrer les réseaux commerciaux transfrontaliers dans les stratégies de développement des entreprises semencières afin d'élargir leurs débouchés. **6 Assurer l'adhérence à la règlementation des importations des semences hybrides** *(en lien avec Thème 16)* Avec pour objective une réduction progressive des importations des semences de variétés hybrides de maïs, assurer l'approvisionnement des semences locales du maïs de variétés hybrides ;
Indicateurs - tableau de bord semencier	• **Indicateur 36** : Les processus d'importation et d'exportation des semences clairs, harmonisés et institutionalisés sont en place. • **Indicateur 37** : Plateforme numérique d'importation et exportation est développé et fonctionnel.

Thème 15 | Coordination du secteur semencier

Eléments	Détails
Fonction du secteur	Coordination
Systèmes semenciers	Paysan et communautaire ; Public national ; Entrepreneurial local ; Privé international
Ambition	Un mécanisme national de coordination inclusif et fonctionnel réunit les principaux acteurs autour d'une vision, d'un plan d'action et d'objectifs communs.
Acquis sectoriels par thème	• Institutionnalisation du Conseil National des Semences (CNS) en tant qu'organe représentatif de l'ensemble des acteurs de la filière. • Intégration du COPROSEBU pour assurer la représentativité des intérêts du secteur privé au sein de ce comité national.
Défis majeurs	L'insuffisance des systèmes d'information semenciers limite la disponibilité des données nécessaires à la planification et à la prise de décision. Les informations sur l'offre, la demande, les préférences des producteurs et les besoins des marchés restent limitées, affectant l'orientation du développement variétal et des investissements. La faible coordination entre les institutions publiques, privées, les ONG et les projets, ainsi que les capacités limitées de collecte, d'analyse, de diffusion des données et de suivi-évaluation réduisent l'efficacité du pilotage du secteur.
Acteurs responsables	• **Acteur clé** : CNS • **Partenaires de mise en œuvre** : MINEAGRIE, DPFAPFNL, ONCCS, ISABU, secteur privé, ONGs, projets et organisations de développement, Comité nationale d'homologation
Actions stratégiques	**1 Renforcer la coordination et la gouvernance du secteur semencier à travers le Conseil National des Semences (CNS)** Définir des mécanismes de coordination de la CNS et de partage des données entre les institutions publiques, le secteur privé, les organisations de producteurs, les ONG et les partenaires techniques et financiers ; Définir des plans d'action et les rôles et responsabilités des institutions membre du CNS ; Élaborer un plan d'action annuel du CNS précisant les priorités, les responsabilités et les échéances ; Organiser des réunions périodiques (semestriel) de coordination pour le suivi des activités et le partage des informations – les réunions organiser à tour de rôle par les principales institutions membres du CNS ; Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication afin d'améliorer la diffusion de l'information et la sensibilisation de l'ensemble des acteurs du secteur semencier – utiliser les réseaux sociaux, un site web, des communiqués et rapports annuels (en collaboration avec INSBU) et tableau de bord semencier. **2 Consolider la plateforme nationale semencière comme cadre permanent de concertation** Renforcer la plateforme nationale semencière mis en place comme principal mécanisme de concertation entre les acteurs du secteur ; Mobiliser les institutions publiques, le secteur privé, les organisations de producteurs, les ONG, les projets, les partenaires de développement (ex. IFDC, FAO etc.) et les partenaires techniques et financiers afin qu'ils partagent régulièrement leurs activités et leurs résultats ; Conseil National des Semences (CNS) comme organe de coordination et de gouvernance de la plateforme ; Renforcer la collaboration et le partage d'informations entre les acteurs afin d'améliorer la coordination des interventions et la complémentarité des actions ; Créer des synergies entre les initiatives et les programmes du secteur semencier afin d'assurer la complémentarité des interventions ; Utiliser la plateforme pour planifier les activités conjointes, promouvoir les événements semenciers nationaux et régionaux (foires semencières, salons, conférences, ateliers et missions commerciales) et faciliter le partage d'expériences et de bonnes pratiques. **3 Développer un système national d'information semencière pour soutenir la planification et la prise de décision** Définir des protocoles harmonisés de collecte, de partage, d'analyse et de mise à jour des données entre les institutions publiques, le secteur privé, les ONG et les projets ; Développer une base de données nationale sur les ressources génétiques, les variétés homologuées et leurs caractéristiques agronomiques et commerciales ; Intégrer les données des principales institutions (ONCCS, ISABU, MINEAGRI, entreprises semencières, organisations de producteurs, etc.) ; Connecter le système national aux bases de données et catalogues variétaux régionaux ; Collecter les informations sur la demande du marché *(en lien avec thème 10)*. **4 Assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la Feuille de Route Nationale Semencière du Burundi 2026-2036** Diffuser la feuille de route nationale auprès de l'ensemble des acteurs et promouvoir son appropriation ; Mettre en place un mécanisme de suivi-évaluation basé sur les indicateurs de la feuille de route et du tableau de bord national ; Assurer le rapportage périodique des progrès par les institutions responsables lors des réunions du CNS et de la plateforme nationale ; Partager les informations requise pour les indicateurs du tableau de bord ; Consolider et publier annuellement le tableau de bord national du secteur semencier sous la coordination du CNS. **5 Renforcer l'intégration régionale et internationale du secteur semencier burundais** Assurer la représentation et le partage des progrès du secteur semencier burundais dans les instances régionales ; Sensibiliser les acteurs aux dispositions de l'article 25 de la loi semencière de 2026 concernant les essais des nouvelles variétés en fonction de leur pays ou région d'origine ; Promouvoir l'harmonisation des procédures nationales avec les cadres régionaux afin de faciliter les échanges de variétés et de semences.
Indicateurs – tableau de bord semencier	• **Indicateur 38** : Système national d'information semencière établi et alimenté régulièrement par des données annuelles sur le secteur. • **Indicateur 39** : Nombre d'initiatives ou événements régionaux et internationaux auxquels le Burundi participe annuellement. • **Indicateur 40** : CNS fonctionnel comme plateforme nationale et régionale de coordination et de concertation du secteur semencier.

Thème 16 | Coordination des marchés institutionnels

Eléments	Détails
Fonction du secteur	Coordination
Systèmes semenciers	Public national ; Entrepreneurial local
Ambition	Les marchés institutionnels sont mieux coordonnés, garantissant aux entreprises locales des débouchés prévisibles et en favorisant un approvisionnement régulier en semences certifiées et de qualité.
Acquis sectoriels par thème	Existence d'un décret encadrant l'achat institutionnel de semences, offrant un cadre pour renforcer la demande et sécuriser les débouchés des producteurs semenciers.
Défis majeurs	La faible coordination entre les acteurs institutionnels, la prise en compte limitée des capacités réelles de production des entreprises semencières et l'absence de mécanismes garantissant l'achat systématique de semences certifiées réduisent les opportunités de marché pour les producteurs nationaux. Par ailleurs, certaines pratiques d'approvisionnement créent une concurrence déloyale au détriment des entreprises semencières locales et freinent leur développement.
Acteurs responsables	• **Acteur clé** : CNS • **Partenaires de mise en œuvre** : MINEAGRIE, DPFAPFNL, ONCCS, ISABU, secteur privé, ONGs, projets et organisations de développement, Comité nationale d'homologation
Actions stratégiques	**1 Optimiser un mécanisme transparent d'approvisionnement des marchés institutionnels pour soutenir le développement du secteur semencier national** Assurer la mise en œuvre effective du décret relatif à l'achat institutionnel de semences ; Harmoniser d'un système transparent de pré-commande et commande des semences par le marché public et des autres clients institutionnels à travers COPROSEBU ; Évaluer les capacités de production des entreprises semencières et des producteurs de semences afin d'aligner les modalités d'approvisionnement sur les capacités nationales. **2 Promouvoir les bonnes pratiques d'approvisionnement et de commercialisation des semences** *(en lien avec thème 12)* Sensibiliser les acheteurs institutionnels, les distributeurs, les organisations de producteurs et les autres acteurs aux bonnes pratiques d'approvisionnement en semences ; promouvoir le recours à des fournisseurs et distributeurs agréés et à des semences certifiées dans les procédures d'achat ; intégrer des exigences de traçabilité, d'étiquetage, de certification et de vérification de l'authenticité des semences dans les dossiers et contrats d'approvisionnement ; développer des outils et procédures simples permettant aux acheteurs de vérifier l'origine, la qualité et la conformité des semences avant leur acquisition ; renforcer la transparence des processus d'achat et encourager la conservation des documents de traçabilité et des preuves d'achat. **3 Renforcer la concertation et la planification des approvisionnements institutionnels** Élaborer des mécanismes de planification conjointe des besoins en semences afin d'améliorer la prévisibilité des marchés ; Partager régulièrement les prévisions de demande, les calendriers d'achat et les capacités de production afin de mieux coordonner les approvisionnements. **4 Garantir la qualité des semences distribuées dans le cadre des marchés institutionnels** Renforcer les mécanismes de contrôle de la qualité et de la conformité des semences destinées aux marchés institutionnels ; Assurer que les marchés institutionnels privilégient l'acquisition de semences certifiées conformes aux normes nationales ; Mettre en place un mécanisme de suivi de la qualité des semences livrées en lien avec le système de traçabilité.
Indicateurs – tableau de bord semencier	• **Indicateur 41** : Pourcentage des semences certifiées acquises par les marchés institutionnels auprès des entreprises semencières nationales (COPROSEBU).

Thème 17 | Services et produits financiers adaptés

Eléments	Détails
Fonction du secteur	Financement
Systèmes semenciers	Paysan et communautaire ; Entrepreneurial local et Privé international
Ambition	Les services et produits financiers adaptés facilitent l'accès des producteurs, coopératives et entreprises semencières au financement de la production et des investissements.
Acquis sectoriels par thème	Les producteurs de semences reconnus obtiennent désormais des crédits à des tarifs conformes au marché.
Défis majeurs	Les producteurs de semences, les coopératives et les entreprises semencières rencontrent des difficultés d'accès au crédit, tandis que les taux d'intérêt, bien que conformes aux conditions du marché, restent élevés et limitent les investissements. La faible collaboration entre les institutions financières et les acteurs du secteur, ainsi que des mécanismes limités de gestion des risques, freinent davantage les investissements dans les infrastructures, les équipements de production et le développement des entreprises semencières. Par ailleurs, le financement des programmes publics de sélection variétale et des autres fonctions publiques du secteur demeure insuffisant et peu durable.
Acteurs responsables	• **Acteur clé** : MINEAGRI/DPFAPFNL • **Partenaires de mise en œuvre** : Banque Communautaire et Agricole du Burundi (BCAB), COPROSEBU, Instituts financières, Banque Communautaire et Agricole du Burundi (BCAB), Ministère des Finances, du Budget et de l'Économie Numérique ; Banque Nationale de Développement Économique (BNDE), MUTEC S.A. et Turame Community Finance, Coopérative d'Epargne et de Crédit Mutuel (CECM), Twitezimbere Microfinance.
Actions stratégiques	**1 Développer des mécanismes innovants de financement et des produits financiers adaptés aux besoins du secteur semencier** Réaliser une analyse des besoins de financement des différents acteurs de la filière semencière ; Organiser des dialogues avec les organisations financières, pour concevoir des produits financiers, adaptés aux cycles de production, de conditionnement, de stockage et de commercialisation des semences (crédits de campagne, crédits d'investissement, fonds de roulement, crédit-bail, etc.) ; Développer des produits d'assurance adaptés aux risques de la production semencière ; Mettre en place des mécanismes de garantie de crédit, de partage des risques et de cofinancement pour faciliter l'accès au financement ; Promouvoir des mécanismes de financement mixte *(blended finance)* combinant ressources publiques, privées et des partenaires techniques et financiers ; Les partenaires à considérer sont les banques agricoles (BCAB), commerciales, les microfinances et institutions spécialisées (BNDE). **2 Plaidoyer pour la mise en place d'un fond d'infrastructure agricole et semencier** Développer la stratégie national d'infrastructure agricole en collaboration avec les acteurs de la chaine de valeur sous le leadership du MINEAGRI/DPFAPFNL ; La stratégie nationale de fond d'infrastructure agricole, avec 15% à 20% pour le secteur semencier ; Faire un plaidoyer pour l'établissement du fond d'infrastructure agricole auprès du ministère de l'Agriculture (MINEAGRI), ministère des Finances, du Budget et de l'Économie Numérique, la banque mondiale et la banque Africaine de développement (BAD); **3 Développer un mécanisme de subvention pour les infrastructures semencières pour tous acteurs** Mettre en place des mécanismes de subventions publiques, de financement à coûts partagés *(Matching fund)* et de partenariats public-privé pour soutenir les investissements dans les infrastructures ; Identifier et promouvoir des projets d'investissement prioritaires et bancables pour les infrastructures semencières (laboratoires, centres de conditionnement, systèmes d'irrigation, stockage, chambres froides, etc.) ; Faciliter l'accès des entreprises semencières (COPROSEBU) aux fonds d'investissements, aux banques et aux partenaires techniques et financiers. **4 Plaidoyer pour le financement durable des fonctions publiques du secteur semencier** Plaider pour l'augmentation des ressources publiques allouées à la sélection variétale, à la recherche, à l'innovation et aux services de contrôle et de certification des semences ; Mobiliser les partenaires techniques et financiers afin de compléter les financements publics destinés aux biens publics du secteur semencier.
Indicateurs – tableau de bord semencier	• **Indicateur 42** : Nombre d'entreprises semencières et de producteurs du COPROSEBU de semences ayant accès à des produits financiers adaptés par an. • **Indicateur 43** : Fonds pour les infrastructures agricoles établi, avec une allocation dédiée aux infrastructures semencières pour leur acquisition.

Thème 18 | Fonctionnement de l'association professionnelle semencière

Eléments	Détails
Fonction du secteur	Organisation des acteurs
Systèmes semenciers	Entrepreneurial local et Privé international
Ambition	Une association professionnelle semencière représentative, performante et financièrement viable représente efficacement les entreprises semencières et contribue à la structuration, au plaidoyer et au développement du secteur semencier.
Acquis sectoriels par thème	• Large base de membres engagés, assurant une forte représentativité sur le terrain. • Déploiement de chapitres provinciaux pour garantir un ancrage territorial de proximité. • Reconnaissance officielle du COPROSEBU à l'échelle nationale en tant qu'interlocuteur de référence du secteur privé. • Développement de Centres Provinciaux de Services Semenciers, portés par un modèle de cofinancement par actionnariat public-privé.
Défis majeurs	La professionnalisation et la représentativité des entreprises semencières restent limitées par les capacités institutionnelles insuffisantes de la COPROSEBU. L'association ne représente pas encore l'ensemble des entrepreneurs semenciers, dispose d'une capacité de plaidoyer limitée et est faiblement représentée au sein des organisations régionales et internationales, notamment l'AFSTA et l'ISF. Son fonctionnement est contraint par des ressources humaines, techniques et financières insuffisantes, une faible mobilisation des cotisations des membres et une faible participation de ces derniers aux activités de l'association, compromettant sa durabilité financière. En outre, l'offre de services à valeur ajoutée demeure limitée et des insuffisances en matière de transparence dans la gestion des commandes institutionnelles réduisent la confiance et l'engagement des membres.
Acteurs responsables	• **Acteur clé** : Secteur privé • **Partenaires de mise en œuvre** : MINEAGRIE, DPAFPFNL, ISABU, Coopératives semencières, Associations semencières et agricoles
Actions stratégiques	**1 Améliorer la gouvernance, la visibilité de l'association, l'engagement des membres et la diffusion d'informations stratégiques** Mettre en œuvre le document stratégique de vision de la COPROSEBU ; Renforcer la communication interne et externe de la COPROSEBU par des communiqués, des bulletins d'information, des notes techniques et autres supports de communications ; Organiser des rencontres trimestriels, biannuelles et les assemblées générales annuelles ; Assurer les rotations des réunions dans les provinces pour assurer la participation des acteurs dans toutes les régions ; Etendre les nombres de membres du COPROSEBU de 332 membre à 800 membres à travers les sensibilisations ; Renforcer le recouvrement des cotisations et encourager l'adhésion de nouveaux membres ; Mettre en place un mécanisme transparent de gestion financière, de suivi des ressources et de redevabilité ; Maintenir le structure de gouvernance du COPROSEBU. **2 Mettre en place un système de gestion des précommandes et commandes** Développer un mécanisme de gestion des précommandes et des commandes institutionnelles de semences afin d'améliorer la transparence, la planification de la production et la coordination entre les acteurs ; Assurer la coordination du secteur privé pour assurer la collections collective des membres pour répondre à la demande du marché ; Collecter les informations des capacités et productions actuels des membres pour les planifications ; Contribuer au développement et à la mise en œuvre d'un système national de gestion des précommandes de semences de première génération *(en lien avec thème 3)*. **3 Développer des centres provinciaux de services semenciers pour les acteurs du secteur privé** Mettre en place un *Centre de Prestation de Services Semenciers* destiné aux producteurs et entreprises semencières ; Développer des services de veille réglementaire, commerciale et technique afin de fournir aux membres des informations stratégiques sur les marchés, les appels d'offres, les innovations et les évolutions réglementaires ; Élaborer et mettre en œuvre un modèle économique (business plan) pour assurer la viabilité et la pérennité des centres de services semenciers. **4 Renforcer les bonnes pratiques de conditionnement des semences et développer un système national de traçabilité garantissant la qualité et l'authenticité des semences.** Renforcer les capacités des entreprises semencières et des producteurs de semences sur les bonnes pratiques de conditionnement et de gestion post-récolte ; Codévelopper un système de traçabilité ne collaboration avec ONCCS ; Introduire des technologies d'identification et de traçabilité (codes QR, codes-barres, étiquettes sécurisées ou autres solutions numériques) pour faciliter la vérification de l'origine et de l'authenticité des semences - Réaliser une étude comparative (benchmark) des systèmes de traçabilité des semences mis en œuvre dans différents pays, notamment au Kenya et au Nigeria. **5 Renforcer les partenariats stratégiques entre le secteur privé, les institutions publiques, le secteur privé, les organisations régionales et les partenaires techniques et financiers** Développer des collaborations avec les organisations régionales et internationales du secteur semencier ; Développer des partenariats avec les acheteurs institutionnels, les agro-industries et les organisations de producteurs. **6 Renforcer les capacités de plaidoyer et de représentation du secteur privé (COPROSEBU et autres associations)** Renforcer les capacités des dirigeants de la COPROSEBU en plaidoyer, négociation et communication institutionnelle afin de contribuer aux politiques publiques et promouvoir les intérêts du secteur semencier privé ; Participer activement aux plateformes nationales et régionales de dialogue sur les politiques semencières *(en lien avec thème 15)*.
Indicateurs – tableau de bord semencier	• **Indicateur 44** : Mécanisme de gouvernance de la COPROSEBU mis en œuvre et suivi régulièrement selon la vision institutionnelle. • **Indicateur 45** : Nombre d'entreprises semencières membres utilisant des services de la COPROSEBU (centres de services, système de précommandes, veille réglementaire, formations, traçabilité, etc.). • **Indicateur 46** : Pourcentage des semences commercialisées par les membres du COPROSEBU via des systèmes améliorés de gestion (précommandes, traçabilité et conditionnement conforme aux normes).

5 Mise en œuvre de la feuille de route

La Feuille de Route Nationale Semencière du Burundi 2026–2036 constitue un document national placé sous la tutelle du MINEAGRI. Sa mise en œuvre incombe à l'ensemble des acteurs du secteur semencier, notamment la DPFAPFNL, l'ONCCS, l'ISABU, la COPROSEBU, les ONGs, les partenaires de développement, ainsi que les autres acteurs intervenant dans le secteur semencier. La mise en œuvre et le suivi de ce document stratégique sont assurés sous la coordination du CNS.

La feuille de route pose les bases d'une transformation systémique et durable du secteur au cours des dix prochaines années. Fondée sur l'approche du Développement Intégré du Secteur Semencier (ISSD), elle repose sur la complémentarité des différents systèmes semenciers et sur la capacité des acteurs à agir de manière concertée autour de priorités communes. Sa mise en œuvre vise à traduire ces ambitions en actions concrètes et coordonnées.

La réalisation de cette vision reposera avant tout sur la mobilisation et le développement de partenariats durables. Les défis du secteur, qu'il s'agisse de la disponibilité des semences de qualité, de l'accès aux semences de première génération, du développement des infrastructures et des capacités, de l'assurance qualité, de l'accès au financement, de la lutte contre la contrefaçon ou encore du développement des marchés, ne peuvent être relevés par un seul acteur. La mise en œuvre nécessitera donc une collaboration étroite entre les institutions publiques et de recherche, le secteur privé, les organisations de producteurs, les partenaires techniques et financiers et les prestataires de services, les projets de développement (voir annexe 2) chacun contribuant selon son mandat, ses compétences et ses avantages comparatifs.

L'appropriation de la feuille de route par les différents acteurs du secteur constitue une condition essentielle de sa mise en œuvre. Les partenariats devront aller au-delà de la simple coordination des interventions pour favoriser des complémentarités dans la mobilisation des ressources, le développement des compétences, l'accès aux infrastructures, l'innovation et la mise à l'échelle des solutions. Ils pourront notamment prendre la forme de partenariats public-privé, de collaborations entre la recherche et les entreprises semencières, d'initiatives associant producteurs et opérateurs privés, ou encore de programmes conjoints avec les partenaires techniques et financiers. La feuille de route offre ainsi un cadre commun pour aligner les interventions, renforcer les synergies et favoriser de nouvelles collaborations autour des priorités du secteur.

La transformation du secteur reposera notamment sur plusieurs priorités interdépendantes structurées en thèmes stratégiques : le développement de variétés adaptées aux besoins des producteurs et aux évolutions du climat et des marchés ; l'amélioration de l'approvisionnement en semences de première génération ; la professionnalisation des producteurs et entrepreneurs semenciers et le développement des infrastructures ; le renforcement de l'assurance qualité et de la lutte contre la contrefaçon ; l'amélioration de l'accès au financement et le développement de mécanismes commerciaux adaptés ; ainsi que le renforcement des systèmes de distribution, de l'information et de la traçabilité, notamment à travers des solutions numériques. Le développement des échanges régionaux constituera également une opportunité pour renforcer le positionnement du Burundi dans le commerce des semences.

Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre seront assurés à travers le tableau de bord national semencier, structuré autour d'indicateurs de performance couvrant les principaux résultats attendus pour chacun des thèmes stratégiques. Une évaluation à mi-parcours, prévue autour de 2031, permettra d'apprécier les progrès réalisés, d'ajuster les priorités et de réorienter les ressources et interventions lorsque nécessaire. Une évaluation finale en 2036 permettra de mesurer les résultats, les effets et les transformations enregistrées dans le secteur.

En définitive, la mise en œuvre de la feuille de route reposera sur la capacité des acteurs à inscrire leurs interventions dans une dynamique collective, à mobiliser les ressources nécessaires et à maintenir les partenariats dans la durée. Elle doit ainsi contribuer à consolider un secteur semencier plus diversifié, performant et résilient, capable de répondre durablement aux besoins des producteurs et de soutenir la transformation agricole du Burundi.

Références

Banque africaine de développement. (2024). *Rapport pays 2024 – Burundi : Impulser la transformation du Burundi par la réforme de l'architecture financière mondiale*. https://www.afdb.org/fr/documents/rapport-pays-2024-burundi-impulser-la-transformation-du-burundi-par-la-reforme-de-larchitecture-financiere-mondiale

Banque de la République du Burundi. (2024). *Rapport annuel de la Banque de la République du Burundi*. https://www.brb.bi/sites/default/files/2025-12/Rapport_annuel_2024.pdf

Bonnand, J., Bararyenya, A., Tidjani, F., & de Boef, W. (2025). *Analyse des chaînes de valeur semencières – Burundi : Private Seed Sector Development (PSSD) 2 – Burundi* (Report No. 2025-A015). Wageningen Social & Economic Research. https://doi.org/10.18174/697998

de Boef, W. S., & Thijssen, M. H. (2023). *Guide for designing a national seed road map*. Wageningen University & Research. https://doi.org/10.18174/585990

Food and Agriculture Organization of the United Nations. (2025). *FAOSTAT*. https://www.fao.org/faostat/en/#data

Institut des Sciences Agronomiques du Burundi. (2015). *Fiches techniques des principales cultures vivrières au Burundi (haricot, maïs, pomme de terre et manioc).* ISABU.

International Fertilizer Development Center. (2022). *Boosting local certified seed production in Burundi through private seed sector development* [Case study]. IFDC Digital Hub. https://hub.ifdc.org/items/6fe93177-0599-4950-9cc7-d6797a3bcb26

Irakoze, W. (2022). *Plan national semencier du Burundi* (2e éd.). https://ifdc.org/3d-flip-book/plan-national-semencier-du-burundi/

KIT Institute. (2025). *Private Seed Sector Development Burundi*. https://www.kit.nl/institute/project/private-seed-sector-development-burundi/

Mabaya, E., Bararyenya, A., Vyizigiro, E., Waithaka, M., Mugoya, M., Kanyenji, G., & Tihanyi, K. (2021). *Rapport pays Burundi 2021: The African Seed Access Index* (Version October 2021). The African Seed Access Index. https://ageconsearch.umn.edu/record/317017

Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage. (2020a). *Document d'orientation de la politique environnementale, agricole et d'élevage*. https://bi.chm-cbd.net/sites/bi/files/2021-08/doc-orientatpolitiq-environnem-agricol-elevag-burundi.pdf

Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage. (2020b). *Stratégie nationale agricole du Burundi (SAN 2020–2030).* Gouvernement du Burundi.

Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage. (2025). *Premier rapport biennal de transparence du Burundi*. https://unfccc.int/sites/default/files/resource/BTR%20Final%2001%2010%202025_burundi.pdf

Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Économique. (2024). *Modèle MACMOD-BI [Aperçu de cadrage macroéconomique et budgétaire]. MFBPE*. https://www.brb.bi/sites/default/files/2025-11/Rapport%20de%20Politique%20Mon%C3%A9taire%20deuxi%C3%A8me%20trimestre%202025.pdf

République du Burundi. (2012). *Loi n° 1/08 du 3 mai 2012 portant réglementation des semences au Burundi*. Gouvernement du Burundi.

République du Burundi. (2018). *Plan national de développement du Burundi (PND Burundi 2018–2027).* Gouvernement du Burundi.

République du Burundi. (2022). *Plan national semencier du Burundi* (2e éd.). Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage. https://ifdc.org/wp-content/uploads/2023/10/Plan-National-Semencier-du-Burundi.pdf

République du Burundi. (2024). Vision Burundi : *Pays émergent en 2040 et pays développé en 2060.* Gouvernement du Burundi.

SeedNL. (n.d.). *Private Seed Sector Development (PSSD) Burundi*. https://www.seednl.nl/cop-hub/pssd-burundi

Tidjani, F., Mpeteye, J.-B., Bonnand, J., & de Boef, W. (2025). *Étude de base du programme Private Seed Sector Development 2 – Burundi* (Report No. 2025-A014). Wageningen Social & Economic Research. https://doi.org/10.18174/697997

Annexe 1 | **Acteurs consultés dans le processus de développement**

Les acteurs ayant participé aux entretiens ainsi qu'aux ateliers provinciaux, nationaux et de validation sont répertoriés dans le tableau 16 ci-dessous :

Tableau 16 | Liste des acteurs ayant contribué à l'élaboration de la Feuille de Route Nationale Semencière du Burundi 2026-2036

Domaine	Organisations
Secteur public	• Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage • Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique • Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement • Cabinet des cinq gouverneurs des provinces • Direction d'Appui aux organisations et producteurs agricoles • Direction de la Promotion des Filières Agricoles et des Produits Forestiers Non Ligneux • Direction de la Vulgarisation, Formation, Recherche et Développement • Direction Générale Responsable du Programme Agriculture • Direction Provinciale de l'Environnement, Agriculture et de l'Elevage des 5 provinces • Office National de Contrôle et Certification des Semences
Secteur privé	• AGROBIOTECH • Dusabe Seed Company (DUSECO) • INKINGI BEST SEEDS • Nalweyo Seed Company (NASECO) • PROMYCEL • Seed Trade Company (SETRACO)
Organisations de producteurs	• Collectif des Producteurs de Semences du Burundi (COPROSEBU) • Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement (CAPAD) • COOPERATIVE BUTANYERERA • Multiplicateurs de semences TERUJIMBERE • TUGWIZIMBUTO MU BUYOGOMA • United Christians for Community Development (UCCD)
Projets de développement/ Société Civile/ ONGs	• Agence Belge de Développement (ENABEL) • Appui au Développement Intégral et à la Solidarité Communautaire (ADISCO) • Association Nigérienne des Scouts pour la Solidarité et le Développement (ACCORD) • Association pour le Développement Participatif et l'Encadrement Rural (ADPER) • AUXFIN • Centre de Développement du Lac Tanganyika (CDLK) • Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement (CAPAD) • Concern Worldwide • Fédération Luthérienne Mondiale (FLM) • Food and Agriculture Organization (FAO) • Food for the Hungry (FH) • Help Channel Burundi • Institut Africain pour le Développement Economique et Social - Formation (INADES-Formation) • International Fertilizer Development Center (IFDC) • International Rescue Committee (IRC) • Japan International Cooperation Agency (JICA) • Japan Volunteer Center (JVC) • Organisation Diocésaine pour l'Aide et le Développement - Caritas (ODAG-Caritas) • Projet d'Appui au Développement des Chaînes de Valeurs Agricoles et de l'Entrepreneuriat (PADECAE) • Projet d'Intensification de la Production Agricole et de Réduction de la Vulnérabilité au Burundi (PIPARV-B) • Projet de Développement de l'Entreprenariat Rural (PRODER) • Projet de Valorisation de la Production Agricole et d'Appui au Marketing (PROVAPA) Rerimbere • Réseau Burundi 2000+ • Safe Inclusion • TUBURA (One Acre Fund) • Twitezimbere • Union des Coopératives d'Epargne et de Crédit / Association de Microfinance Rurale (UCODE-AMR) • Solidarité Pour la Promotion de l'Auto-Développement (SOPRAD) • Welthungerhilfe (WHH) • World Relief • World Vision
Recherche/ Univsertés/ Instituts	• Faculté d'Agronomie et Bio-Ingénierie (FABI - Université du Burundi) • Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU) • International Institute of Tropical Agriculture (IITA) • International Rice Research Institute (IRRI)
Secteur financier	• Caisse Coopérative d'Épargne et de Crédit Mutuel (CECEM) • Twitezimbere Microfinance

Source : Consultant Independent (2026)

Annexe 2 | **Programmes agricoles et semenciers au Burundi**

Ce tableau 17 récapitule les principaux programmes de développement agricole au Burundi axés sur l'amélioration et la commercialisation des semences.

Tableau 17 | Programmes agricoles et semenciers au Burundi

Programme	Durée	Focus	Organisation d'implémentation
Private Seed Sector Development (PSSD) – Phase 2	Juillet 2024 - Decembre 2026	Consolidation de l'industrie semencière privée, gouvernance inclusive de la filière et infrastructures de stockage.	IFDC/KIT
Private Seed Sector Development (PSSD)	Novembre 2018 - Juin 2024	Professionnalisation des entrepreneurs semenciers privés, démonstrations agricoles et accès aux semences certifiées.	IFDC/KIT
Projet d'Appui pour une Gestion Responsable et Intégrée des Sols (PAGRIS)	Mars 2020 - Décembre 2026	Restauration de la fertilité des sols (approche PIP), agroforesterie et appui aux filières d'engrais et de semences.	IFDC/Wageningen Environmental Research / Twitezimbere
Projet Kugwiza	Janvier 2023 - Décembre 2026 (Estimé)	Diffusion accélérée d'innovations pour les cultures vivrières (maïs, haricots, manioc) et amélioration de l'élevage avicole.	Coordonné par l'IITA (avec World Vision, CAPAD, WHH, VSF, FAO) / Financé par l'USAID.
Hand-in-Hand Investment	Lancé en 2019 (Forum d'investissement 2025/2026)	Mobilisation d'investissements pour la modernisation des chaînes de valeur (serres de tomates à Ngagara/ISABU, manioc, élevage).	FAO (en partenariat direct avec le Gouvernement du Burundi).
Projet Régional de Développement Agricole Intégré dans les Grands Lacs (PRDAIGL)	2017 - 2024	Amélioration de la productivité dans les filières du riz et du maïs, incluant la distribution de semences sélectionnées.	Ministère de l'Agriculture du Burundi / Banque Mondiale
Initiative Régionale Semencière Maïs	2023 - En cours	Production transfrontalière et distribution de semences de maïs hybrides résilientes au climat sous petits formats économiques.	FAO / ISABU
Projet SysAD (Systèmes Alimentaires Durables)	2024 - En cours	Transition vers l'agroécologie et financement de l'achat/distribution de semences de maïs hybride via les Écoles Paysannes (CEPI).	Enabel (Agence belge de développement)
PACECOR / NaturAfrica	2021 - 2027	Approche paysagère intégrant la fourniture communautaire de semences vivrières certifiées pour créer des zones tampons écologiques.	Enabel / Co-financé par l'Union Européenne

Remerciements

La réalisation de la Feuille de Route Nationale Semencière du Burundi 2026–2036 a été rendue possible grâce à l'engagement, à la collaboration et aux contributions de nombreux acteurs clés des secteurs agricole et semencier. Le processus d'élaboration s'est appuyé sur des entretiens, des ateliers provinciaux et un atelier national, complétés par des consultations supplémentaires consacrées à la revue et à la validation de la feuille de route.

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage (MINEAGRIE) exprime sa profonde gratitude aux directions techniques du ministère, ainsi qu'aux autorités provinciales et aux services techniques déconcentrés, pour leur leadership, leur disponibilité et leurs orientations stratégiques tout au long du processus.

Nos remerciements s'adressent également aux organisations de producteurs, aux représentants du secteur privé et de la société civile, aux partenaires de développement, ainsi qu'aux institutions de recherche et de financement. Leur participation active aux différentes étapes du processus a contribué à enrichir les analyses, à faire émerger les priorités du secteur et à formuler des actions stratégiques ancrées dans les réalités et les besoins du secteur. Nous remercions également Wageningen University & Research/ Wageningen Social & Economic Research et le consultant indépendant national, pour leur appui technique dans la facilitation des consultations des parties prenantes, l'analyse et l'élaboration et rédaction de la présente feuille de route.

Enfin, nous exprimons notre gratitude à nos partenaires technique et financier, l'IFDC et l'Ambassade des Pays-Bas au Burundi, pour leur appui, qui a contribué de manière significative à l'élaboration et à la réalisation de cette feuille de route.



Ambassade du Royaume des Pays-Bas



Source photo : KIT Institute

Feuille de Route Nationale Semencière du Burundi 2026-2036

UNITE · TRAVAIL · PROGRES